

N° 2

20 MARS
2008

Page 1
à 84

Le

BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

NUMÉRO SPÉCIAL

● PROGRAMME DES OPÉRATIONS STATISTIQUES
ET DE CONTRÔLE DE GESTION DES DIRECTIONS
D'ADMINISTRATION CENTRALE - ANNÉE 2008



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

PROGRAMME DES OPÉRATIONS STATISTIQUES

- 3 **Programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale pour l'année 2008**
C. n° 2008-030 du 4-3-2008 (NOR : MENP0701881C)
- 5 Note liminaire
- Ministère de l'éducation nationale**
- 6 A - Opérations statistiques DEPP
- 28 B - Opérations de contrôle de gestion enseignement scolaire et apprentissage
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**
- 48 A - Opérations statistiques DEPP
- 64 B - Opérations de contrôle de gestion enseignement supérieur et recherche
- Annexes**
- 76 Annexe 1 - Opérations statistiques DEPP nouvelles et non renouvelées en 2008
- 77 Annexe 2 - Opérations de contrôle de gestion des autres directions nouvelles et non renouvelées en 2008



Directrice de la publication : Véronique Mély - **Directrice de la rédaction** : Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef** : Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe** : Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint** (Textes réglementaires) : Jean-Jacques Ladvie - **Secrétaire générale de la rédaction** : Jocelyne Dayné - **Chef-maquetiste** : Bruno Lefebvre - **Maquetistes** : Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION** : Délégation à la communication, bureau de l'édition, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP, tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENT** : SCÉRÉN CNDP, Agence comptable abonnement, @4 Téléport 1, BP 80158, 86961 Futuroscope cedex, tél. 03 44 62 43 98, fax 03 44 12 57 70, mél. : abonnement@cndp.fr ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PROGRAMME DES OPÉRATIONS STATISTIQUES ET DE CONTRÔLE DE GESTION DES DIRECTIONS D'ADMINISTRATION CENTRALE POUR L'ANNÉE 2008

C. n° 2008-030 du 4-3-2008
NOR : MENP0701881C
RLR : 120-1
MEN - DEPP

Texte adressé au doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale ; au chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ; au doyen de l'inspection générale des bibliothèques ; aux directrices et directeurs généraux d'administration centrale ; aux directrices et directeurs d'administration centrale ; aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur de l'académie de Paris ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux responsables d'établissements scolaires et universitaires

■ Vous trouverez ci-joint le programme annuel des collectes d'informations statistiques et de contrôle de gestion prévues au cours de l'année 2008 par les directions d'administration centrale. Ce programme, élaboré en collaboration

avec vos services, vise à informer des collectes d'information prévues l'ensemble des acteurs qui concourent à l'alimentation des systèmes d'information sur l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et la recherche.

Il répond à la préoccupation constante de minimiser la charge des services déconcentrés et des établissements d'enseignement en veillant à limiter le nombre de collectes et leur périodicité. Cet effort se traduit cette année encore par l'allègement sensible des questionnements ou leur révision dès que leur pertinence n'est pas avérée. Depuis l'année 2004, seules les opérations nécessitant une prise d'information ou un traitement particulier tel que la saisie de données, la validation et la constitution de fichiers y figurent ; celles donnant lieu à des extractions directement issues des applications natio-

nales à des fins propres de gestion ne sont plus mentionnées.

Le programme est constitué par :

- les enquêtes statistiques et les évaluations d'acquis, conduites par la DEPP ;
- les opérations de contrôle de gestion menées par les directions dans le cadre de leurs missions.

Comme précédemment il indique la finalité, le champ et le calendrier de chaque opération, la nature, la date de disponibilité et les modalités de diffusion des résultats. Il distingue les remontées d'informations informatisées des collectes par voie de questionnaire.

En 2008, il comprend deux parties correspondant aux champs respectifs des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement

supérieur et de la recherche, ce qui conduit à répéter certaines opérations à caractère transversal. Chaque opération est caractérisée par le(s) programme(s) LOLF de référence.

La parution régulière du programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion au B.O. sert également de référence et constitue le programme officiel du ministère en matière d'opérations statistiques et de contrôle de gestion.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche
et par délégation,

Le directeur de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Daniel VITRY

NOTE LIMINAIRE

Le programme 2008 des opérations statistiques et de contrôle de gestion est présenté en deux parties correspondant aux champs respectifs du ministère de l'éducation nationale (MEN) et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Certaines opérations à caractère transversal y figurent donc deux fois. Dans chaque champ ministériel, on distingue :

A - opérations statistiques et d'évaluation lancées par la DEPP, dont certaines sont demandées par d'autres directions ;

B - opérations de contrôle de gestion des autres directions de l'administration centrale, c'est-à-dire remontées d'informations nécessaires aux directions pour le suivi de certaines activités, informations recueillies le plus souvent auprès des services rectoraux ou départementaux.

Dans chacune des parties A et B, les opérations sont classées par thème.

Thème 1 : Effectifs d'élèves, d'apprentis, d'étudiants.

Thème 2 : Personnels :

- caractéristiques des personnels, services d'enseignement, actions sociales.
- emplois et postes.

Thème 3 : Établissements.

Thème 4 : Aspects financiers et contentieux consacrés à l'enseignement ou à la recherche.

Thème 5 : Vie scolaire ou universitaire, examens,

diplômes et bourses.

Thème 6 : Formation continue.

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi.

Thème 8 : Observatoire des acquis des élèves.

Thème 9 : Évaluation des pratiques ou des actions de la politique éducative.

Toute opération nouvellement inscrite figure en tête de liste du thème.

À l'intérieur d'un même thème, on distingue collectes informatisées et par questionnaire "papier".

Ne sont pas inscrites dans ce programme les opérations de gestion dont la collecte donne lieu à des extractions issues des applications nationales et qui ne font pas l'objet d'un traitement particulier, tel que saisie des données, validation et constitution de fichiers. A contrario, les opérations faisant appel à des extractions spécifiques à finalité statistique y sont inscrites. La liste des applications nationales utilisées pour la collecte figure à la fin de ce programme.

L'expression "premiers résultats" désigne des résultats provisoires ou partiels.

Les opérations nouvelles par rapport à l'année précédente et les opérations non renouvelées sont mentionnées dans les annexes 1 et 2. Les opérations non reconduites en raison de leur caractère ponctuel ne sont pas mentionnées dans ces annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

A - OPÉRATIONS STATISTIQUES DEPP

Thème 1 : Effectifs d'élèves et d'apprentis

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

7 - Base nationale des identifiants élèves (application BNIE)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques de gestion de la scolarité du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements. L'utilisation d'un identifiant national unique permettra à terme de suivre les parcours de formation et géographiques des élèves, apprentis et étudiants.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Premier degré. Établissements publics et privés d'enseignement.

Collecte de l'information : dès l'admission définitive d'un élève dans une école du 1er degré (opération dans Base élèves 1e degré), une demande d'immatriculation est adressée à la BNIE ; la BNIE restitue l'identifiant national élève (INE) de l'élève à BE1D dès le lendemain, sauf dans le cas de deux élèves ressemblants pour lequel la demande est mise en instance. Les demandes en instance sont traitées par les inspections académiques.

Historique : expérimentation à la rentrée 2005 ; généralisation sur le 1er degré public prévue pour la rentrée 2008. Études préalables à l'extension du système au 2nd degré, l'agriculture, l'apprentissage et l'enseignement supérieur en 2007 et 2008.

Résultats et publications : aucun.

Calendrier : instruction permanente

46 - Suivi de la scolarité des élèves entrés en sixième en 2007

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité :

- décrire et expliquer les cheminements des élèves au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur en liaison avec les caractéristiques de leur milieu familial et la manière dont s'est déroulée leur scolarité primaire ;
- mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement ;
- évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés ;
- évaluer à court et à moyen termes les effets du dispositif "Ambition-réussite".

Champ : France métropolitaine et DOM. Échantillon au 1/20ème représentatif au niveau national des élèves entrés en sixième ou en SEGPA à la rentrée scolaire 2007 dans un établissement public ou privé. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

Collecte de l'information : à partir des bases élèves académiques lorsque l'établissement scolaire appartient au champ SCONET, dans les autres cas par voie de questionnaire aux établissements et aux familles. En 2008, toutes les familles feront l'objet d'une enquête postale ou téléphonique. Les élèves répondront à un questionnaire destiné à évaluer leurs acquis cognitifs et conatifs. Par ailleurs, leurs scores aux épreuves nationales d'évaluation de sixième seront remontés.

Historique : fait suite aux panels d'élèves 1973, 1980, 1989 et 1995 ; la situation des élèves est actualisée chaque année.

Résultats et publications : mise en évidence des facteurs familiaux et scolaires susceptibles de peser sur la réussite ou l'échec dans l'enseignement secondaire. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans la revue Éducation et formations.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : janvier 2008 (fichiers SCOLARITÉ), avril 2008 (questionnaires d'évaluation et résultats aux évaluations nationales de sixième), septembre 2008 (enquête famille)

Résultats : janvier 2009

3-12 - La scolarisation des élèves handicapés dans le premier degré et le second degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : constituer des outils de pilotage de la politique de scolarisation des enfants et adolescents handicapés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles, collèges et lycées, enseignement public et privé sous contrat.

Collecte de l'information : les enseignants

référents sous la responsabilité des IEN chargés de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH), saisissent les données individuelles anonymées à partir d'une application Web commune aux premier et second degrés ; les données sont ensuite validées par les IA-DSDEN.

Historique : opération réalisée conjointement avec le bureau DGESCO B2-2 et se substituant pour le premier degré depuis 2004 à la fiche 7 de l'enquête 19 (données par école) et pour le second degré à l'enquête 12 (données départementales) ; annuelle.

Résultats et publications : nombre d'élèves intégrés par niveau de scolarisation, déficiences (en neuf modalités), modalités de scolarisation (temps partiel, temps plein), accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, aménagement de matériel pédagogique adapté, recours à un mode de transport spécifique, etc.

Les résultats sont restitués aux rectorats et aux IA et communiqués au ministère chargé de la santé au titre du programme HANDISCOL et publiés dans une Note d'information et dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : décembre 2008

Limite des retours : 22 février 2008

Résultats : fin mars 2008

32 - La scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements hospitaliers et médico-éducatifs publics et privés sous tutelle du ministère chargé de la santé (environ 2500 établissements).

Collecte de l'information : les données sont saisies par les établissements et le suivi est effectué par les inspections académiques.

Historique : enquête effectuée depuis 1975 ; passage en 2008 d'une collecte de données agrégées au moyen d'un questionnaire à un mode de recueil de données individuelles anonymées via une application internet ; annuelle.

Résultats et publications : répartition des effectifs d'élèves selon le handicap, les modalités et le temps de scolarisation, l'âge et le sexe. Les résultats sont publiés dans *Repères* et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (septembre 2008) et dans une Note d'information.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : janvier 2008

Limite des retours : 29 février 2008

Résultats : fin mars 2008

9 - Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître de façon infra-annuelle l'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans les premier et second degrés, y compris dans les missions générales d'insertion (MGI).

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles élémentaires, collèges, lycées et MGI, publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'aide d'un formulaire électronique auprès des inspecteurs d'académie et des centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants (CASNAV), à raison de trois campagnes d'observation.

Historique : première enquête à la rentrée scolaire 2001 ; annuelle.

Résultats et publications :

Par département,

- nombre de structures spécifiques accueillant

les élèves ;

- nombre d'élèves scolarisés dans les structures spécifiques ou ordinaires ;

- nombre d'élèves maintenus dans des structures d'une année scolaire à l'autre ;

- nombre d'élèves ayant rejoint une classe du cursus ordinaire entre deux campagnes ;

- nombre d'élèves n'étant plus scolarisés dans le département.

Pour la mission générale d'insertion,

- nombre d'élèves scolarisés à la date d'observation ;

- nombre d'élèves ayant rejoint ou quitté la structure de scolarisation entre deux campagnes.

Les résultats départementaux, académiques et nationaux sont accessibles sur le site internet de diffusion des données : <http://cisad.adc.education.fr/ena>. Ils sont publiés sous la forme de notes internes par campagne, d'un document récapitulatif et dans la Note d'information.

Calendrier :

Dates d'observation : 4 février - 30 avril (AS 2007-2008) - 3 novembre 2008 (AS 2008-2009)

Limite des retours : 7 mars - 30 mai (AS 2007-2008) - 1er décembre 2008 (AS 2008-2009)

Résultats : fin mars - fin juin 2008 (AS 2007-2008) - mi-décembre 2008 (AS 2008-2009)

10 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis au 31 décembre de chaque année.

Champ : France métropolitaine, DOM. Centres de formation d'apprentis publics et privés et sections d'apprentissage sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (plus de mille unités).

Collecte de l'information : un tableau au format Excel est adressé au service de l'apprentissage du rectorat ou au service statistique académique

(SSA) selon les cas.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme ;
- estimation des effectifs en classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA) ;
- estimation du nombre de contrats de professionnalisation.

Les résultats sont restitués aux rectorats et communiqués sous forme de note interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : 7 janvier 2008

Résultats : février 2008

51 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête détaillée)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : recensement des effectifs d'apprentis en CFA. L'enquête contribue à l'élaboration des prévisions à court terme.

Champ : France métropolitaine, DOM, CFA publics et privés, y compris CFA agricoles (environ 1200 établissements).

Collecte de l'information : depuis 2007, la collecte s'effectue à partir de remontées statistiques de données individuelles extraites des systèmes de gestion des CFA. Cette remontée électronique prend le nom de SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis). Les informations collectées portent sur l'origine scolaire et sociale des apprentis, la formation préparée. Un portail internet sur l'apprentissage contenant plusieurs outils nécessaires aux remontées individuelles est mis à disposition des conseils régionaux, des rectorats et des CFA en janvier. Les fichiers remontant des CFA sont dans un premier temps déposés dans une base

régionale à la disposition des rectorats et des conseils régionaux. Après anonymisation de ces fichiers, une base nationale est constituée et mise à la disposition de la DEPP.

Historique : enquête créée en 1973, rénovée en 1995 puis en 2001 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux ; mise en place progressive du système SIFA et constitution d'une base nationale de données partagées entre la région, le rectorat et les services de l'agriculture ; annuelle.

Résultats et publications :

- effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé, y compris les diplômés d'enseignement supérieur, et la spécialité suivie, l'âge, le sexe, l'origine scolaire, les résultats aux examens, l'origine géographique ;

- effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation pré-professionnelle par alternance (CLIPA), implantées en CFA, par âge, sexe et origine scolaire ;

- personnel enseignant par statut, sexe et niveau d'enseignement ;

- type de convention établie avec le CFA et organisme gestionnaire du CFA.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (novembre 2008) et sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : novembre 2008

16-17-18 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire et post-baccalauréat (application SCOLARITÉ)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivre l'évolution des effectifs d'élèves

du second degré, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés du second degré (collèges y compris SEGPA, lycées, LP, EREA) ; plus de 11 000 établissements sur 12 000 remontent des données par SCOLARITÉ (suivi individualisé de la scolarité des élèves du second degré). L'enquête recense également les élèves des classes post-baccalauréat (CPGE et STS) et des établissements des autres ministères formateurs (hors Agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique, pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases élèves académiques (BEA). Une seconde remontée est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans les formations mal couvertes au moment du constat de rentrée (date d'observation trop précoce). Pour les établissements non couverts par SCOLARITÉ (notamment ceux de l'enseignement privé hors contrat), le recueilli des données s'effectue par l'application SCOLEGE.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924. Des données sur le second degré existent depuis 1964, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système SCOLARITÉ, généralisé en 1993 à l'enseignement public pour les académies de France métropolitaine et DOM, couvre également tous les établissements privés sous contrat depuis 2003.

Résultats et publications :

- pour le public, répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, les professions et catégories sociales ;
- pour le privé, répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux statistiques électroniques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel. Par ailleurs, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande.

Calendrier :

Lancement : juillet 2008

Date d'observation : 10 septembre 2008, mi-mars 2009 (seconde remontée)

Limite des retours : 10 octobre 2008

Résultats provisoires : 20 octobre 2008

Résultats définitifs : 2e quinzaine de novembre

19 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Contenu général : recensement des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles maternelles et élémentaires sous tutelle du MEN.

Pour les écoles ayant adopté le système d'information du premier degré (SIID) et ayant renseigné tous leurs élèves, l'exploitation des fichiers se fera par la DEPP. Ces données individuelles devront être complétées pour les écoles n'ayant pas intégré le système d'information par des données succinctes sur les effectifs d'élèves et les taux de redoublement.

Finalité : dresser un constat de l'enseignement primaire à la rentrée et élaborer des prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie.

Collecte de l'information : les directeurs d'écoles remplissent les informations dans la base Élèves. Suite à une "campagne", les inspections académiques récupèrent les données et les transmettent à la DEPP via un fichier individualisé et anonyme. Pour les écoles publiques et privées n'ayant pas encore intégré le SIID, la remontée d'information du constat

se fera sous la forme d'un ou plusieurs fichiers Excel.

Historique : enquête effectuée dans sa forme générale depuis 1964. Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924-1925 ; annuelle. Les données sont en partie manquantes pour les rentrées 1995, 1996, et depuis 1999. À court - moyen terme, la base Élèves du SI 1er degré se substituera à l'enquête 19.

Résultats et publications : par académie, département,

- effectifs d'élèves par âge en préélémentaire et par niveau dans l'élémentaire ;

- nombre de classes ;

- nombre d'écoles ;

- répartition du nombre d'écoles selon le nombre de classes.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Dates d'observation : mi-septembre 2008

Retour des données : 7 octobre 2008 pour le secteur public, 14 octobre 2008 pour le secteur privé

Résultats : 7 novembre 2008 pour le secteur public, 14 novembre 2008 pour le secteur privé (constat détaillé)

40 - Les prévisions départementales et académiques des effectifs d'élèves du premier degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : prévoir l'évolution des effectifs d'élèves du premier degré pour les deux prochaines rentrées. Ces prévisions sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles publiques et privées sous contrat.

Collecte de l'information : les prévisions d'effectifs sont effectuées conjointement par les IA et les services statistiques académiques (SSA) puis transmises à la DEPP par courrier électronique pour validation.

Historique : opération réalisée depuis 1978 ; annuelle.

Résultats et publications : prévisions des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire, par âge ou par niveau dans l'élémentaire et dans l'enseignement relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH).

Les résultats sont communiqués au cabinet du ministre et aux directions concernées.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Limite des retours : 21 octobre 2008 (public) - 12 novembre 2008 (privé)

Résultats : 6 novembre 2008 (public) - 20 novembre 2008 (privé)

41 - Les prévisions académiques à trois ans des effectifs d'élèves du second degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire l'évolution des effectifs d'élèves par cycle et par type d'établissement au niveau académique pour les trois prochaines rentrées. Les prévisions sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

Champ : France métropolitaine et DOM. Établissements publics et privés sous contrat du second degré et CPGE, STS.

Collecte de l'information : les calculs sont effectués à l'aide de l'application APRES par le service statistique académique puis transmis par courrier électronique à la DEPP.

Historique : opération réalisée depuis 1978 ; annuelle.

Résultats et publications : prévisions des effectifs d'élèves par type d'établissement.

Les résultats sont communiqués aux recteurs, au cabinet du ministre et aux directions concernées.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Limite des retours : 24 octobre 2008 (public) -

5 novembre 2008 (privé)

Résultats : 5 novembre 2008 (public) -

12 novembre 2008 (privé)

43 - Suivi de la scolarité des élèves entrés au cours préparatoire en 1997

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire et expliquer les parcours scolaires des élèves passés aujourd'hui dans le secondaire en liaison avec le déroulement de la scolarité en primaire, le niveau d'acquis et les caractéristiques socio-démographiques de ces élèves.

Champ : France métropolitaine. Échantillon au 1/81e représentatif au niveau national des élèves entrés au CP à la rentrée 1997 dans les écoles publiques et privées (un peu moins de 9000 élèves). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique. Le panel est prolongé jusqu'à la fin du secondaire.

Collecte de l'information : à partir des bases élèves académiques lorsque l'établissement scolaire appartient au champ SCOLARITÉ ; dans les autres cas, l'élève reçoit un questionnaire. Le déroulement de l'orientation en fin de troisième et de seconde donne lieu en fin

d'année scolaire à une enquête spécifique auprès des collèges et des lycées.

Historique : fait suite aux panels d'élèves du second degré recrutés en 1980, 1989 et 1995 ; annuel.

Résultats et publications : le suivi des cheminement des élèves permet de mettre en évidence les facteurs sociaux, familiaux et scolaires susceptibles de peser sur la réussite ou l'échec dans l'enseignement secondaire. La comparaison avec les panels d'élèves antérieurs permet d'apprécier la manière dont l'influence de ces différents facteurs évolue dans le temps. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans la revue Éducation & formations.

Calendrier :

Phase A : actualisation de la situation scolaire des élèves

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : année scolaire 2008-2009

Limite des retours : 30 novembre (fichiers SCOLARITÉ) - 15 décembre 2008 (questionnaires)

Résultats : novembre 2009

Phase B : remontée des vœux des familles, des propositions et décisions des conseils de classe lors des phases d'orientation de fin de 3ème (élèves avec deux ans de retard), seconde générale et technologique (élèves avec un an de retard) et terminale BEP (élèves à l'heure).

Lancement : juin 2008.

Date d'observation : année scolaire 2007-2008.

Limite des retours : 15 juillet 2008

Résultats : janvier 2009

Thème 2 : Personnels de l'enseignement scolaire

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS
ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

28 - Les personnels de direction en activité

Réf. LOLF : programme 141, enseignement
scolaire public du second degré, responsable de
programme DGESCO.

Finalité : disposer d'informations sur les acti-
vités, le métier de chef d'établissement et
d'éléments d'évaluation à moyen terme du
dispositif de formation, du point de vue des
personnels de direction en exercice récemment
en poste.

Champ : France métropolitaine, DOM,
personnel de direction en exercice dans le
secteur public.

Collecte de l'information : par internet ou
voie postale auprès de personnes nommées en
2004.

Historique : opération lancée en 2004

Résultats et publications : publication, en
2009, d'une ou deux Notes d'information puis
d'un Dossier.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : fin 2008

Résultats : 2009

69 - Bilan des concours déconcentrés des personnels ATS (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la
politique de l'éducation nationale, responsable
de programme, secrétaire général.

Finalité : avoir connaissance du nombre et de
l'origine des candidats aux différents concours
en regard des conditions d'accès (diplôme, âge,
etc.) fixées par la réglementation.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM.
Ensemble des concours déconcentrés externes,

internes et réservés gérés ou non par l'applica-
tion OCEAN.

Collecte de l'information : une extraction
d'OCEAN est demandée aux divisions des
examens et concours des rectorats et des vice-
rectorats ; pour les concours non gérés par
l'application OCEAN, les données remontent
à la DEPP sous forme de fichier.

Historique : enquête effectuée depuis 1978 en
application des circulaires de la Fonction
publique du 14 décembre 1977, du 7 juillet
1995 et du 16 septembre 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- répartition des candidats inscrits, présents,
admissibles et admis (listes principales et listes
complémentaires) par voie d'accès et sexe ;
- répartition des lauréats selon l'âge, l'origine
statutaire et les diplômes, par voie d'accès et
sexe.

Les données alimentent le Bilan social et sont
publiées dans Repères et références statistiques
et la Note d'information. Les résultats sont
communiqués à la DGRH qui les adresse à la
Fonction publique.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : sessions 2007

Limite des retours : février 2008 (extractions
OCEAN) - avril 2008

Résultats : septembre 2008

65 - Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'éducation nationale

Réf. LOLF : programme 139, enseignement
privé des premier et second degrés, responsable
de programme DAF ; programmes 140, ensei-
gnement scolaire public du premier degré, 141,
enseignement scolaire public du second degré,
230, vie de l'élève, responsable de programme
DGESCO ; programme 214, soutien de la poli-
tique de l'éducation nationale, responsable de
programme secrétaire général.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants et de
non-enseignants, par corps et grade. L'exploita-
tion des fichiers de paye contribue aux prévisions
de besoins de recrutements ainsi qu'à la réparti-
tion des moyens entre les académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels du secteur public et privé sous contrat, rémunérés sur les budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur de l'éducation nationale (environ 1 300 000 agents actifs et non-actifs).

Collecte de l'information : les fichiers issus des fichiers des Trésoreries générales sont récupérés dans EDEN sur le site du PIAD de Bordeaux.

Historique : depuis 2000 la remontée des fichiers suit le même circuit que l'enquête masse indiciaire (EMI) de la DAF ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques, L'État de l'école et dans les Tableaux statistiques électroniques. Ils entrent également dans les publications de l'OCDE pour des comparaisons internationales.

Calendrier :

Date d'observation : 31 janvier 2008
Résultats : mai 2008

29 - Les mouvements des corps des instituteurs et des professeurs des écoles (application AGAPE)

Réf. LOLF : programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : observer les mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles en termes de constat et de prévisions.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Tous départements.

Collecte de l'information : les inspections académiques transmettent à la DEPP une extraction des bases AGAPE.

Historique : opération effectuée depuis 1975 ; annuelle.

Résultats et publications : constat et prévisions des mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles : départs à la retraite, départs et retours d'activité (congé de longue durée, longue maladie), détachements. Les résultats sont publiés en note interne et dans

les Tableaux Statistiques électroniques.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008
Date d'observation : 1er octobre 2008
Limite des retours : 15 décembre 2008
Résultats : juin 2009

22 - Le service des enseignants du second degré public (application Base-relais)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants ayant un service à l'année face à un élève selon des caractéristiques individuelles et de service. Ce recueil alimente les prévisions de besoins de recrutement et contribue à la répartition des moyens entre académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases-relais académiques et transmises à la DEPP.

Historique : le dispositif "base-relais académique" couvre depuis 1997 l'ensemble des académies et a remplacé les fiches "Vie Scolaire" créées en 1976.

Résultats et publications :

- les enseignants par corps, grade, âge, discipline de poste, type d'établissement, modalité de service, académie ;
- les heures d'enseignement par cycle, discipline et type d'établissement.

Les résultats entrent dans le modèle de prévision des besoins de recrutement d'enseignants du second degré "PRÉLUDE".

Ils sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux statistiques électroniques (septembre 2009) et sont consultables dans la Base Centrale de Pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008
Date d'observation : 1er octobre 2008
Limite des retours : 14 décembre 2008

Résultats : juillet 2009

64 - Les absences non remplacées des enseignants

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : recueil des informations nécessaires au calcul de l'indicateur national sur les absences non remplacées des enseignants.

Champ : France métropolitaine. Échantillon national de collèges, lycées, lycées professionnels

publics.

Collecte de l'information : à partir d'une application sous internet renseignée par les chefs d'établissement.

Historique : opération lancée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : les références nationales sont communiquées à la DAF.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008 ;

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : mensuels ou annuels

Résultats : janvier 2009

T hème 3 : Établissements scolaires

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

5 - Base centrale des établissements (application RAMSESE)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Contenu général : la base centrale des établissements (BCE) recense l'ensemble des structures publiques et privées d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle répertorie également les établissements de formation continue et/ou en alternance. Elle identifie les établissements et les unités liées juridiquement à ceux-ci en définissant les relations fondamentales des uns envers

les autres. On attribue à chaque structure recensée un numéro UAI (unité administrative immatriculée) auquel on associe ses caractéristiques essentielles (identification, localisation administrative et de rattachement).

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Tous ministères de tutelle. Établissements publics et privés d'enseignement, établissements et services publics d'administration de l'Éducation nationale et établissements français d'enseignement à l'étranger.

Collecte de l'information : les services statistiques académiques sont chargés de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE) et transmettent mensuellement à la DEPP les fichiers permettant la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

Historique : la BCE (application RAMSESE) remplace depuis 1996 le répertoire national des établissements (RNE) utilisé de 1970 jusqu'à cette date.

Résultats et publications : applications de consultation en ligne (www.infocentre.education).

fr/bce) et production de listes et répertoires d'établissements en ZEP/REP sur demande.

Calendrier : instruction permanente

70 - Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recueillir des informations sur l'équipement des établissements publics en TICE et mettre à disposition des établissements des indicateurs type tableau de bord permettant le suivi de la mise en place des TICE pour l'enseignement et la gestion.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics des premier et second degrés.

Collecte de l'information : les établissements saisissent les données sur la base académique (application ETIC). Une extraction des principales données alimente la base nationale constituée par la DEPP.

Historique : 1ère enquête en 1994 auprès des établissements publics et privés du second degré, puis en 1998 sur un échantillon d'établissements publics des 1er et 2nd degrés ; opération informatisée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de micros (âge, implantation), de connexions à l'internet ;
- information sur la nature des réseaux internes et externes ;
- existence ou non de personnes ressources et modalités de maintenance et d'administration des réseaux.

Les résultats sont communiqués au Service des technologies et des systèmes d'information (STSI).

Calendrier :

Date de départ : mars 2008

Date d'observation : mars 2008

Limite des retours : 28 avril 2008

Résultats : juillet 2008

52 - Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements du second degré (application EPI)

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recenser le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements. L'opération sert au calcul du montant de la dotation régionale d'équipement scolaire et de la dotation départementale d'équipement des collèges, versées respectivement aux régions et aux départements pour l'investissement en faveur des lycées et des collèges.

Champ : France métropolitaine, DOM. Collèges, lycées, lycées professionnels, EREA et ERPD publics.

Collecte de l'information : les établissements mettent à jour les données de la base académique EPI. Une extraction des principales données alimente la base nationale constituée par la DEPP.

Historique : première enquête en 1977 (triennale), informatisée en 1989 (application EPI), renouvelée en 1997, sous intranet depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- surfaces par type d'ensemble immobilier ;
- capacités d'accueil et hébergement ;
- taux d'occupation des établissements ;
- répartition des salles selon leur usage (laboratoire, salle informatique, atelier, etc.) ;
- informations sur les logements de fonction, la restauration.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et consultables dans la Base Centrale de Pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : décembre 2008

Résultats : 1er trimestre 2009

Thème 4 : Aspects financiers consacrés à l'enseignement scolaire

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

1 - Les comptes financiers des établissements du second degré (application COFI - Pilotages)

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : les comptes financiers des établissements sont utilisés par la Comptabilité publique et la DAF, ils alimentent le compte de l'éducation et permettent un suivi des subventions d'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré, EREA, ERPD, GRETA et services mutualisés.

Collecte de l'information : les données des comptes financiers extraites de la base académique COFI - Pilotages sont transmises à la DEPP pour alimenter la base nationale de la DEPP.

Historique : COFI - Pilotages remplace depuis 1999 (exercice 1998) l'application nationale comptable utilisée depuis 1987 jusqu'à cette date.

Résultats et publications : l'ensemble des comptes financiers par établissement sont accessibles dans la base nationale COFI - Pilotages. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 15 mai 2008

Résultats : octobre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

8 - Recensement des subventions reçues en 2007 au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements (année de salaires 2006)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés du second degré, centres de formation d'apprentis, CIO et établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les rectorats établissent des récapitulatifs par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à la DEPP.

Historique : enquête effectuée depuis 1982, renouvelée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 30 juin 2008

Résultats : novembre 2008

Thème 5 : Vie scolaire, examens, diplômes et bourses

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

77 - L'absentéisme scolaire dans le second degré

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : disposer d'informations fiables et homogènes sur l'absentéisme des élèves du second degré, nécessaires à la mise en place d'un indicateur de pilotage national.

Champ : France métropolitaine. Établissements publics du second degré (échantillon national) et inspections académiques pour les premier et second degrés.

Collecte de l'information : les chefs d'établissements et les IA renseignent chaque mois les logiciels d'interrogation sous internet qui leur sont spécifiquement dédiés.

Historique : opération lancée à la rentrée 2003 suite notamment aux conclusions du rapport "Machard" relatif aux manquements à l'obligation scolaire. Cette enquête devrait être supprimée à la rentrée 2008 ; elle sera remplacée par l'exploitation des remontées du dispositif de gestion "Sconet-Absence" mis en place par la DGESCO.

Résultats et publications : des données de cadrage ou sur des thématiques particulières sont publiées dans la Note d'information. Les résultats sont communiqués en retour aux structures concernées.

Calendrier :

Date d'observation : année scolaire 2007-2008
Limite des retours : fin du mois suivant le mois concerné

Résultats : février 2009

76 - Les phénomènes de violence (application SIVIS)

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluation des actes graves de violence à l'école.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré et circonscriptions du premier degré (échantillon national).

Collecte de l'information : les chefs d'établissement et les IEN renseignent en continu le logiciel SIVIS.

Historique : opération nouvelle qui remplace l'application SIGNA (rentrée 2001-rentrée 2005) ; annuelle.

Calendrier :

Date d'observation : 1er septembre 2007 au 30 juin 2008 (équivalent à deux périodes de trois mois et une de quatre mois)

Limite des retours : un mois après la fin de chaque période.

4 - Les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : appréhender la réussite aux examens des candidats selon les spécialités de formation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Candidats aux examens dans les établissements publics et privés du second degré, de formation continue, CFA, candidats libres et centres de validation.

Collecte de l'information : les fichiers académiques sont issus d'OCEAN. Subsiste une remontée papier pour les examens non encore couverts par les applications de gestion (diplômes des métiers d'art, ...).

Historique : opération effectuée depuis 1975 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie et département, nombre de présentés et d'admis par spécialité de formation selon le sexe, l'origine scolaire ;

par mode d'obtention du diplôme (scolaire, apprentissage, etc.).

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 10 octobre (CAP, BEP, MC)

- 14 novembre (BP, diplômes comptables, mentions complémentaires et questionnaires « papier »)

Résultats : février 2009

61 - Les résultats aux examens du diplôme national du Brevet

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : suivi du taux de réussite aux examens et analyse des notes obtenues par les candidats.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements publics et privés.

Collecte de l'information : les fichiers de résultats rapides et des candidats sont extraits d'OCEAN par le service informatique des inspections académiques pour transmission à la DEPP.

Historique : opération effectuée depuis 1987 ; annuelle.

Résultats et publications : par département, - nombre d'inscrits, de présentés, de reçus et pourcentage de reçus par série et par sexe. Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

- analyse de la dispersion des notes obtenues par matière au contrôle continu et à l'examen et mise au point d'indicateurs par établissement.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : mi-juillet (résultats rapides)

- 19 octobre 2008 (fichier candidats)

Premiers résultats : mi-juillet 2008

Résultats : mi-décembre 2008

59 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : disposer de premiers résultats de la session normale de juin.

Champ : France métropolitaine. Établissements publics et privés du second degré et candidats individuels.

Collecte de l'information : les services statistiques académiques (SSA) saisissent les données sous Intranet.

Historique : enquête effectuée depuis 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, nombre de présentés, d'admis, d'ajournés à un an et taux d'admission par série de baccalauréat pour le général et le technologique et par domaine pour le professionnel. Les résultats provisoires sont publiés dans la Note d'information (juillet 2008) et dans les Tableaux Statistiques électroniques (août 2008).

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 11 juillet 2008

Résultats : 12 juillet 2008

60 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme

Secrétaire général.

Finalité : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions et analyser les notes obtenues par les candidats ; l'enquête contribue aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

Collecte de l'information : les fichiers académiques des candidats au baccalauréat sont extraits d'OCEAN.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816 ; opération effectuée depuis 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, département et établissement,

- nombre de candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option et nationalité, professions et catégorie sociale ;

- session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives ;

- mentions obtenues.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (février 2009) et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) et la base IPES (résultats par établissements) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 15 octobre 2008

Résultats : janvier 2009

62 - La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluer le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le second degré.

Champ : France métropolitaine, DOM. Diplômes : CAP, BEP, BP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS.

Collecte de l'information : un questionnaire au format Excel ou "papier" est rempli par les services académiques en charge de la validation des acquis de l'expérience. Une remontée rapide via internet est demandée à la mi-janvier.

Historique : enquête effectuée depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de bénéficiaires à chaque phase de la procédure et typologie ;

- résultats à la validation des acquis de l'expérience et aux diplômes complets.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 14 janvier - 4 février 2008 (enquête rapide) - 10 mars 2008

Premiers résultats : avril 2008

Résultats : juin 2008

Thème 6 : formation continue

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

42 - La formation continue des ensei- gnants et des ATS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : disposer d'indicateurs partagés entre administration centrale et académies pour le suivi de la formation continue des personnels enseignants et des ATS.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnel enseignant des premier et second degrés publics et ATS du second degré public.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases AGAPE AGORA, EPP et GAIA puis transmises à la DEPP.

Historique : opération lancée en 2002 en remplacement des opérations DPMA sur le sujet.

Résultats et publications : par académie,
- nombre de journées stagiaires et de stagiaires par corps, âge, discipline et type d'établissement ;

- indemnités de déplacement, de séjour des stagiaires et d'organisation des formations.

Les résultats sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Date d'observation : juillet 2008 (prévisionnel)
- décembre 2008 (réalisé)

Résultats : septembre 2008 - janvier 2009

63 - Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (applications STAGE et PROGRÉ)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : décrire l'activité de formation continue réalisée dans les GRETA et les CAFOC et les moyens mobilisés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Groupements d'établissements et centres académiques de formation continue (environ 260).

Collecte de l'information : un extrait des données issues de l'application STAGE est transmis à la DEPP.

Historique : opération effectuée depuis 1974 ; intègre depuis 2002 les personnels intervenant en formation continue ; à compter de 2009, l'application PROGRÉ devrait remplacer STAGE ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- modes de financement des actions de formation réalisées ;

- publics formés par spécialité de formation, niveau et pour les entreprises par branche professionnelle ;

- analyse des produits de formation en termes de spécialité, niveau et nombre d'heures, du statut du cocontractant, de la situation du stagiaire face à l'emploi et à la formation.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : 16 février - 6 avril 2009
(composition des GRETA)

Résultats : juin 2009

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

74 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements du 2nd degré public et privé : lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels. Sont interrogés tous les élèves sortants de formation technologique ou professionnelle (BTS inclus) ayant suivi une des spécialités de formation retenues en alternance d'une année à l'autre (les terminales générales ne sont plus enquêtées depuis 2002, les secondes et premières générales depuis 2004). À compter de 2006, le champ minimum obligatoire porte sur les années terminales de formation. Les académies qui le demandent sont autorisées à enquêter sur la totalité des formations. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. L'accès sous Internet à un serveur académique est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les non-répondants à l'enquête sont relancés par les services statistiques académiques (SSA). Les réponses aux questionnaires, saisies sous Internet par les chefs d'établissements, sont contrôlées par les SSA (la pondération étant

calculée automatiquement). Les SSA transmettent au niveau national les données de cadrage et les données individuelles.

Historique : enquête effectuée depuis 1982, données individuelles depuis 1995, enquête renouvelée en 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : description et analyse de

- la situation des sortants (emploi, chômage) ;
- l'insertion des lycéens selon les spécialités de formation et le diplôme possédé ;
- modalités de recherche d'emploi selon le niveau de formation, le sexe et la filière de formation pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif ;
- l'insertion professionnelle des lycéens selon le type d'emploi occupé et le sexe ;
- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, Géographie de l'école ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats académiques sur Internet : juin 2008

Résultats nationaux : octobre 2008

75 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance, soit sept mois après leur sortie ; permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. CFA, y compris CFA agricoles. Interrogation des sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux V bis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les apprentis ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux services statistiques académiques (SSA). Ces derniers assurent la saisie des données de cadrage et des questionnaires, le niveau national se chargeant de la pondération et renvoyant les fichiers aux SSA.

Historique : enquête effectuée depuis 1990, mise en cohérence en 1998 avec l'enquête auprès des lycéens (n° 74) ; annuelle.

Résultats et publications : description et analyse de

- la situation des sortants d'apprentissage : emploi, chômage, etc. ;

- l'insertion selon le diplôme possédé et le sexe ;
- l'insertion des apprentis selon les spécialités de formation ;

- modalités de recherche d'emploi qui ont abouti ;
- l'insertion des apprentis selon le type d'emploi occupé ;

- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats : octobre 2008

T hème 8 : Observatoire des acquis des élèves

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

91A - Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences des élèves en maîtrise de la langue et des langages en fin d'école primaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de classes de CM2 dans les écoles publiques et privées.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées «papier-crayon» et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux

enseignants et aux directeurs d'école. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise de la première évaluation du cycle des évaluations bilans commencé en 2003.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour la mise au point définitive des outils d'évaluation et ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

92A - Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences générales des élèves en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de

classes de troisième dans les collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux enseignants et aux principaux de collège. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise de la première évaluation du cycle des évaluations bilans commencé en 2003.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour la mise au point définitive des outils d'évaluation et ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

93A - Expérimentation 2008 de l'évaluation PISA 2009 (programme pour le suivi des acquis des élèves)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Expérimenter l'épreuve qui évaluera en 2009 les performances des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit dans 30 pays membres de l'OCDE et 36 pays non-membres.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon national d'établissements et d'élèves nés en 1993 (environ 2000 élèves).

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et de questionnaires auprès des élèves et s'accompagne de questionnaires auprès des chefs d'établissement. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise du cycle PISA 2000/2006 de l'OCDE qui portait sur la compréhension de l'écrit, la culture mathématiques et la culture

scientifique en 1er cycle.

Résultats et publications : Les résultats de l'expérimentation 2008 ne seront pas rendus publics ; ils sont destinés à la mise au point de l'épreuve finale de 2009.

Calendrier :

- date de départ : mars 2007

- date d'observation : mars 2007

- limite des retours : avril 2007

108A - Expérimentation des outils d'évaluation de la compétence "Apprendre à apprendre" en classe de quatrième

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : tester les outils élaborés pour l'évaluation de la compétence "Apprendre à apprendre" dans l'objectif de la mise en place d'une enquête européenne destinée à fournir un indicateur relatif à cette compétence-clé.

Champ : France métropolitaine. Échantillon national de classes de quatrième de collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et de questionnaires auprès des élèves et s'accompagne de questionnaires auprès des enseignants et des chefs d'établissement.

Historique : Opération nouvelle.

Résultats et publications : Les résultats de l'expérimentation 2008 ne seront pas rendus publics ; ils sont destinés à la mise au point de l'épreuve finale de 2010.

Calendrier :

- date de départ : janvier 2008

- date d'observation : février 2008

- limite des retours : 1er mars 2008

104 - Évaluation-bilan des compétences des élèves en mathématiques en fin d'école primaire et en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable

de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluations bilans de compétences des élèves 2008.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de classes de CM2 et de troisième dans les écoles et collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux enseignants, aux directeurs d'école et principaux de collège.

Historique : opération nouvelle faisant suite à l'expérimentation lancée en 2007.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

Résultats : 1er trimestre 2009

98 - Dispositif de tests en français et en mathématiques en fin d'école primaire et en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : renseigner les indicateurs de la LOLF sur la proportion d'élèves maîtrisant les compétences de bases définies en référence au socle commun.

Champ : France métropolitaine. Échantillon d'élèves de CM2 et de troisième dans les écoles et collèges publics et privés, ambition réussite,

ZEP et hors ZEP.

Collecte de l'information : par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" auprès des élèves composant l'échantillon.

Historique : opération lancée en 2005, nouveau protocole en 2007. Enquête annuelle.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour le calcul des indicateurs de la LOLF.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : mars-avril 2008

Limite des retours : avril 2008

Résultats : juillet 2008

80 - Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluer les acquis fondamentaux de la langue française dans le cadre de la journée "Appel Préparation Défense" (APD).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Population entière de jeunes français âgés d'environ 17 ans.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves "papier-crayon-QCM" ; la collecte et la saisie des informations sont réalisées sous la responsabilité du ministère de la Défense, les fichiers sont ensuite transmis à la DEPP.

Historique : première enquête en 2000 ; opération conduite conjointement avec le ministère de la défense ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la Note d'information.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : en continu

Résultats : mai 2009

Thème 9 : Évaluation des pratiques

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

100 - Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs relais

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître le profil des élèves accueillis en classes et en ateliers relais et apprécier le devenir des élèves après leur passage dans ces structures.

Champ : France métropolitaine. Collèges publics.

Collecte de l'information : elle s'effectue en deux vagues sur la base d'un questionnaire électronique que saisissent les équipes pédagogiques et les coordonnateurs des classes et ateliers relais.

Historique : opération lancée en 1999 et réalisée conjointement avec la DGESCO ; annuelle.

Résultats et publications : bilan quantitatif et qualitatif des élèves accueillis au cours et à l'issue du séjour en classes et ateliers relais (données agrégées). Les résultats sont publiés dans une Note d'Information.

Calendrier :

Lancement : février 2007

Date d'observation : année scolaire 2006-2007

Limite des retours : juillet 2007 - janvier 2008

Résultats : octobre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRES

127 - Les modalités d'intégration de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques de classe dans le second degré.

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré,

responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : apprécier les pratiques effectives, les attentes et les représentations en ce domaine de la part d'enseignants et d'élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de collèges et lycées publics et privés.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés aux enseignants et aux élèves.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'Information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : avril-mai 2008

Limite des retours : juin 2008

Résultats : janvier 2009

128 - Les modalités d'enseignement-apprentissage du français au collège et au lycée

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Apprécier les pratiques d'enseignement-apprentissage en français et s'attacher particulièrement aux deux aspects constitutifs de la discipline que sont la maîtrise de la langue et l'acquisition d'une culture littéraire.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de collèges et de LEGT publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés à des enseignants et à des élèves des établissements de l'échantillon.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'Information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : mai 2009

129 - Le travail salarié des lycéens, importance, nature et impact sur la scolarité

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premiers et seconds degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : interroger des élèves de terminale de lycée général et technologique (LEGT) et de lycée professionnel (LP) sur tous les éléments relatifs aux activités salariées qu'ils peuvent avoir. Apprécier la connaissance que des chefs

d'établissement peuvent avoir de ce phénomène et de ce qu'ils pensent de son impact sur la scolarité des lycéens.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de LEGT et LP publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés à des élèves et à des chefs d'établissement.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : avril 2009

B - OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

Thème 1 : Effectifs d'élèves et d'apprentis

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO A1-1/4 - Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) à l'école et au collège

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître des données concernant :

- le nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE à l'école et au collège ;

- les moyens consacrés aux PPRE à l'école et au collège ;

- les effets sur les apprentissages des élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM. Premier et second degrés publics.

Collecte de l'information : Elle s'effectue sur la base d'un tableau excel adressé aux recteurs via le site Dialogue. Centralisation et traitement des données par le bureau des écoles.

Historique : Première enquête rétroactive, lancée à la rentrée 2007 pour l'année scolaire 2006-2007 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE à l'école et au collège, par niveau, en ZEP et hors ZEP ;
- moyens utilisés pour mettre en œuvre les PPRE, en ETP pour le premier degré en heures

pour le second degré, en ZEP et hors ZEP ;
- effets constatés sur les apprentissages.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : fin mai 2008

Résultats : septembre 2008

DGESCO A1-1/3 - L'enseignement aux élèves non francophones nouvellement arrivés en France et aux enfants du voyage

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : étudier les modalités d'accueil et d'enseignement pour ces populations.

Champ : France métropolitaine, DOM. Premier et second degrés publics.

Collecte de l'information : un formulaire électronique est adressé aux recteurs à l'attention des responsables des centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV).

Historique : enquête réalisée en 2002 et 2004 ; annuelle.

Résultats et publications : analyse descriptive des modalités de prise en charge des élèves concernés (type de scolarisation), de la qualification des maîtres, des stratégies académiques (organisation des CASNAV).

Une synthèse nationale est communiquée aux recteurs.

Calendrier :

Lancement : octobre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : février 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DAF D2/1 - Les effectifs d'élèves dans le second degré privé

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF.

Finalité : permettre le calcul du forfait d'externat et des crédits pédagogiques.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements du second degré privé.

Collecte de l'information : elle s'effectue en trois prises d'information, à partir d'imprimés spécifiques, auprès des services de l'inspection académique.

Historique : première enquête en 1960 pour le calcul du forfait d'externat, 1977 pour les manuels scolaires, 1978 pour les stages en entreprise, 1999 pour les ateliers d'expression artistique et 2000 pour le droit de copie, les carnets de correspondance et les TICE ; annuelle.

Résultats et publications :

- effectifs d'élèves des classes du second degré selon la catégorie de taux du forfait d'externat (19 taux) ;

- recensement des effectifs d'élèves par catégorie d'établissement.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : octobre 2007

Date d'observation : trimestre de rentrée scolaire 2007 - premier trimestre 2008 - deuxième trimestre 2008.

Limite des retours : 1er décembre 2007 – 1er mars 2008 – 1er juin 2008.

Thème 2 : Personnels de l'enseignement scolaire

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS, SERVICES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIONS SOCIALES

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGRH C1-2/2 - Compte épargne-temps dans les services de l'éducation nationale

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- suivre l'évolution des comptes épargne-temps (CET) des agents de la fonction publique de l'État ;
- quantifier le nombre de CET et de jours épargnés pour anticiper les volumes de congés CET à venir et les remplacements éventuels à prévoir.

Champ : personnels titulaires et non titulaires qui exercent dans un service ou établissement relevant de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur : services déconcentrés, établissements publics locaux d'enseignement (EPL), établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), et établissements publics administratifs (EPA) non rattachés à une université.

Collecte de l'information : mise à jour de fichiers de données Excel transmis et retournés par la voie télématique. Les rectorats centralisent les données des services académiques et

des EPLE ; les EPCSCP et les EPA répondent séparément par établissement.

Historique : enquête effectuée depuis mars 2006 ; annuelle.

Résultats et publications : la synthèse nationale est publiée par le ministère de la fonction publique dans son "Rapport annuel sur l'état de la fonction publique" dont le MEN est destinataire.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : fin de l'année 2007

Limite des retours : juillet 2008

Résultats : septembre 2008

DGRH C1-2/3 - Personnels ATOSS exerçant en EPLE et bénéficiant d'un logement de fonction.

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : recenser le nombre et la catégorie des personnels logés par filière.

Champ : établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) relevant du ministre de l'éducation nationale,

Collecte de l'information : fichiers de données Excel transmis et retournés par la voie télématique. Les rectorats centralisent les données des EPLE de l'académie.

Historique : enquête en novembre 2003 pour l'inspection générale des finances ; données à réactualiser. Opération ponctuelle.

Résultats et publications : la synthèse sera interne à l'administration centrale pour ses chiffreages.

Calendrier :

Lancement : 1er semestre 2008

Date d'observation : année 2006-2007

Limite des retours : juin 2008

Résultats : juillet 2008

SAAM C1/1 - Les moyens des services académiques (SERACA)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recensement quantitatif et qualitatif des moyens en emplois et en personnels des services académiques du programme soutien par grands domaines d'activité. Le recensement des activités exercées par les agents est adapté au cadrage budgétaire en mode LOLF (par action).

Champ : France métropolitaine, DOM. Rectorats et inspections académiques.

Collecte de l'information : elle s'effectue de à partir des SIRH AGORA et EPP à compter de 2007.

Historique : opération effectuée depuis 1982 ; biennale (réalisée en 2005) ; annuelle à partir de 2007 du fait de son automatisation.

Résultats et publications :

- répartition des effectifs par domaine d'activité, type d'organisation et niveau d'enseignement, par catégorie fonction publique.

Les restitutions SERACA seront accessibles depuis le site du PIAD, via Webi.

Calendrier :

Date d'observation : 30 septembre 2007 pour la première année et à compter de janvier 2008, au 31 janvier de l'année considérée.

Recensement des données : 2ème trimestre 2008

Résultats : 4ème trimestre 2008

DAF C1/1 - Recensement des instituteurs logés ou indemnisés

Réf. LOLF : programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : déterminer le montant unitaire par instituteur de la dotation spéciale allouée par l'État à ce titre pour l'année scolaire 2007-2008.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM.

Collecte de l'information : la direction générale des collectivités locales (DGCL) envoie sous forme de disquette des fiches pré-imprimées aux inspections académiques via les préfetures de région. Ces fiches sont complétées au niveau des centres informatiques inter-académiques puis remontent aux préfetures pour vérification du droit à la dotation. Elles sont ensuite retournées à la DGCL pour exploitation.

Historique : opération effectuée en collaboration avec le ministère de l'intérieur depuis 1984 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre d'instituteurs logés ou indemnisés par département. Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : 1er octobre 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : juin 2008

DAF C2/1 - Enquête "masse indiciaire"

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- présentation des effectifs et de leurs coûts au contrôleur financier ;
- constitution d'une base statistique.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Personnels du secteur public et privé, rémunérés sur les budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : les informations sont extraites des fichiers de paye détenus par les trésoreries générales et par les services du rectorat. Une collecte par questionnaire électronique subsiste pour les COM et les collectivités territoriales.

Historique : enquête effectuée depuis 1987 (ex-enquête "grades et échelons") ; annuelle.

Résultats et publications : par programme, - effectifs des personnels par grades et échelons, et coûts (notion d'indice) ; - analyse de la structure des différents corps ; - prévisions de dépenses ;

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : janvier 2008

Limite des retours : mars 2008

Résultats : mai 2008

DGRH C1-3/1 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles (deux enquêtes)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : mieux cibler la politique de prévention des accidents du travail des agents de l'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. Toutes académies.

Collecte de l'information : les données recueillies à partir des déclarations d'accident du travail sont saisies au niveau du rectorat, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de l'administration centrale puis retournées par voie électronique au bureau DGRH C1-3 chargé de la synthèse des résultats.

Historique : enquête lancée en 1995 par le ministère de la fonction publique ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont communiqués au ministère de la fonction publique, au Comité central d'hygiène et de sécurité et aux partenaires sociaux.

Calendrier :

Lancement : 1er mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : fin mai 2008

Résultats : juin 2008

DGRH C1-3/2 - Bilan de la prévention des risques professionnels (3 enquêtes)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi des actions menées dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la médecine de prévention.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels relevant de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : questionnaire électronique "Interview" destiné aux recteurs et aux inspecteurs d'académie pour le volet enseignement scolaire, aux directeurs et présidents responsables des établissements pour le volet enseignement supérieur.

Historique : enquête effectuée depuis 2000

(partie enseignement supérieur) et 2001 (partie enseignement scolaire) en application du décret n° 82-453 du 28 mars 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité du travail et la médecine de prévention des risques dans la Fonction publique ; annuelle.

Résultats et publications :

- analyse du fonctionnement des organismes chargés du suivi de la prévention (utilisation du logiciel EUREKA) ;

- nombre d'agents (ACMO), d'ingénieurs de sécurité et évolution des risques selon la nature : amiante, routiers, accidents du travail.

Les résultats sont communiqués à la fonction publique, au Comité d'hygiène et de sécurité, aux recteurs et aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur et sont consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/>.

Calendrier :

Lancement : février (scolaire) - juillet (supérieur) 2008

Date d'observation : année scolaire et universitaire 2007-2008

Limite des retours : 30 mars 2008 (scolaire) - 30 septembre 2008 (supérieur)

Résultats : avril (scolaire) - novembre (supérieur) 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGRH/1 - Rapport d'activité relatif à la médecine de prévention

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi de l'activité des services de médecine de prévention pour les personnels.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels relevant de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur et recherche.

Collecte de l'information : un rapport annuel d'activité est rédigé par le médecin conseiller technique du recteur pour le volet enseignement scolaire, par le médecin de prévention de l'établissement pour le volet enseignement supérieur, puis transmis au médecin conseiller des services centraux.

Historique : enquête effectuée depuis 2001 ; annuelle.

Résultats et publications : la synthèse nationale des rapports transmis au médecin conseiller technique des services centraux fait l'objet d'un compte rendu au Comité central d'hygiène et sécurité. Les synthèses relatives à l'enseignement scolaire et à l'enseignement supérieur sont communiquées respectivement aux recteurs, aux présidents d'université et directeurs d'établissement.

Les résultats sont consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/>.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation :

. pour l'enseignement scolaire : année scolaire 2006-2007

. pour l'enseignement universitaire : année civile 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : octobre 2008

DGRH B2-5/1 - Recensement des procédures disciplinaires prises à l'encontre des personnels enseignants du premier degré, du second degré et des personnels d'éducation et d'orientation

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- suivi des sanctions disciplinaires et des mesures prises pour insuffisance professionnelle à l'encontre des personnels par les inspecteurs d'académie et les recteurs ainsi que par le ministre ;

- réponse à l'enquête annuelle de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Personnels relevant de l'enseignement public primaire et secondaire.

Collecte de l'information : tableaux complétés par les divisions des personnels enseignants des IA et des rectorats (DPE) puis retournés à

DGRH B2-5 qui en fait la synthèse.

Historique : enquête effectuée depuis 1988 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre de sanctions par corps, type de sanction et motif. Les résultats de cette enquête ainsi que les résultats de l'enquête du bureau DGRH C1-2 relative aux personnels ATOSS et ceux de l'enquête de la direction de l'encadrement relative aux personnels d'encadrement sont communiqués ensemble à la DGAFP (février 2008) mais ne donnent pas lieu à publication. Une note de synthèse est adressée aux autorités rectorales (mars 2008).

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : février 2008

Résultats : février 2008

DGRH C1-2/1 - Recensement des procédures disciplinaires prises à l'encontre des personnels ATOSS

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- suivi des procédures disciplinaires et des mesures prises à l'encontre des personnels par les autorités rectorales ;

- réponse à la demande annuelle de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels ATOSS.

Collecte de l'information : les questionnaires de la Fonction publique sont adressés aux divisions des personnels administratifs des rectorats.

Historique : enquête effectuée depuis 1988 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre de sanctions par corps, type de sanction et motif. Les résultats sous forme de synthèse sont communiqués aux recteurs et à la DGAFP (janvier 2008) mais ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : juillet 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : 1er octobre 2008

Résultats : novembre 2008

EMPLOIS ET POSTES

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO B1/1 - Indicateurs de suivi de gestion du programme Enseignement scolaire public du premier degré

Réf. LOLF : programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO

Finalité : aider les départements et les académies à affiner leur carte scolaire par l'analyse des moyens.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles publiques.

Collecte de l'information : les inspections académiques saisissent les données à partir de l'application web de la DEPP.

Historique : opération qui reprend pour partie les informations demandées précédemment dans les fiches de liaison premier degré.

Résultats et publications : indicateurs départementaux relatifs

- aux RPI, aux réseaux d'écoles ;

- à l'absence des instituteurs et professeurs des écoles (taux d'absence, taux du potentiel réel et théorique, taux de remplacement, taux d'efficacité, part des congés de maternité, part des remplaçants pour stage) ;

- répartition des emplois dans les zones prioritaires. Les résultats sont communiqués en retour aux inspections académiques et aux rectorats.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : 30 janvier 2008

Résultats : juillet 2008

DGESCO B1/2 - Contrôle de l'utilisation des emplois du programme Enseignement scolaire public du premier degré

Réf. LOLF : programme 140, enseignement

scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO

Finalité :

- suivi trimestriel des emplois vacants et des stagiaires IUFM ;
- suivi des mouvements des emplois à la rentrée en termes de prévisions et constat ;
- répartition des emplois par action et sous-action ;
- suivi de l'application du protocole sur les directeurs d'école ;
- suivi de l'utilisation des emplois "services exceptionnels".

Champ : France métropolitaine, DOM, Andorre. Inspections académiques.

Collecte de l'information : les inspections académiques saisissent les informations à partir d'un questionnaire électronique en trois vagues.

Historique : opération créée en 1982, informatisée en 2000 avec la collaboration de la DEPP ; annuelle.

Résultats et publications : par département et académie,

- analyse du nombre d'enseignants stagiaires du premier degré en IUFM par département et modalité de recrutement ;
- analyse du mouvement des emplois en constat et prévisions ;
- répartition des emplois par action et sous-action ;
- suivi de l'application du protocole sur les directeurs d'école : constat de l'année n et bilan de l'année n-1 ;
- analyse des emplois affectés aux services exceptionnels.

Les résultats sont intégrés dans les dossiers des «bilans de rentrée» destinés aux recteurs et aux inspections académiques.

Calendrier :

Date d'observation : 1er octobre 2007 - 1er janvier 2008 - 1er mai 2008

Limite des retours : 15 jours après la date d'observation

Résultats : novembre 2007 - février 2008 - Juin 2008

DGESCO B2-2/1 - Les postes relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : analyse des emplois d'enseignants spécialisés des premier et second degrés affectés au secteur de l'ASH et prévision des besoins en matière de formation spécialisée.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements, classes ou services de l'éducation nationale et hors éducation nationale.

Collecte de l'information : les données sont saisies sur un questionnaire électronique par le correspondant désigné par l'inspecteur d'académie.

Historique : opération effectuée depuis 1975 par la DGESCO, fusionnée en 2000 avec celle relative à la programmation des besoins en matière de formation spécialisée et menée en collaboration avec la DEPP depuis 2002 ; annuelle.

Résultats et publications :

- répartition des emplois affectés à l'ASH selon qu'ils sont occupés ou non par des enseignants du premier ou du second degré spécialisés ;
- répartition des emplois par type de spécialisation et par lieu d'exercice : premier ou du second degré, établissements scolaires ou médico-sociaux, classes ou services de l'éducation nationale ou hors éducation nationale ;
- répartition géographique des emplois selon le champ d'activité de leurs titulaires ;
- évolution des besoins en matière de formation spécialisée.

Les résultats sont publiés sous la forme d'une note de synthèse et analysés lors des réunions préparant la rentrée 2008.

Calendrier :

Lancement : 16 avril 2008

Date d'observation : rentrée scolaire 2007

Limite des retours : 15 juin 2008

Résultats : juillet-août 2008

DAF C3/1 - Contrôle national des emplois (applications AGAPE, AGORA, EPP)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi de l'évolution de la consommation des moyens en emplois.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements publics locaux d'enseignement et de formation, services académiques, administration centrale pour les différentes catégories de personnel identifiées au budget du ministère, mission "enseignement scolaire".

Collecte de l'information : pour la France métropolitaine et les DOM, les données sont extraites d'EPP, AGORA, AGAPE, AGAPE privé et EPP privé, et complétées par les services gestionnaires ; pour les COM, les services gestionnaires remplissent des formulaires électroniques.

Historique : procédure mise en place en 1973, informatisée en 1994 (EPP) et 1995 (AGORA), étendue à AGAPE en 2005 et au secteur privé en 2006 ; opération annuelle pour les COM.

Résultats et publications :

Par académie et au plan national, situation de la consommation des emplois par grade et catégorie de personnels (en équivalent temps annuel et instantané).

Les résultats sont communiqués en interne à l'administration centrale et aux services déconcentrés.

Calendrier :

Lancement : instruction permanente

Date d'observation : le 30 de chaque mois

Limite des retours : le 5 du mois suivant

Résultats : en général deuxième quinzaine du mois suivant

DGRH C1-1/1 - Gestion prévisionnelle des effectifs ATOSS

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la

politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : pilotage interacadémique des postes offerts au recrutement et au mouvement des personnels ATOSS à gestion déconcentrée.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Services centraux des Grands établissements.

Collecte de l'information : questionnaire électronique auprès des divisions des personnels administratifs et ouvriers des rectorats et des Grands établissements.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications :

- publication des postes offerts aux recrutements au JO et au B.O. entre décembre et janvier de chaque année ;

- bilan du recrutement de l'année en cours : élément du tableau de bord de gestion prévisionnelle académique qui accompagne la prochaine campagne de recrutement.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 1er octobre 2008 (constat) - année scolaire 2008-2009 (prévisionnel)

Limite de retours : novembre 2008

Résultats : janvier 2009

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DAF D2/2 - Contrôle de l'utilisation des moyens d'enseignement et de remplacement dans le secteur privé

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF.

Finalité : suivi des consommations académiques et ajustement éventuel des enveloppes.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements privés sous contrat des premier et second degrés.

Collecte de l'information : questionnaires renseignés par la division du rectorat ayant en charge le suivi des moyens de l'enseignement privé.

Historique : opération effectuée depuis 1984 ; annuelle.

Résultats et publications :

Recensement des consommations en heures second degré et en heures supplémentaires.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : mars 2008 (consommation des moyens permanents et de remplacement année scolaire 2007-2008) - septembre 2008 (implantation des moyens permanents RS 2008-2009).

Date d'observation : année scolaire 2007-2008 (consommation des moyens permanents et des moyens de remplacement) - rentrée scolaire 2008-2009 (implantation des moyens permanents 2008-2009).

Limite des retours : 30 avril 2008 (consommation des moyens permanents et de remplacement année scolaire 2007-2008 : consommation des moyens de remplacement des premier et deuxième trimestre de l'année scolaire 2007-2008) - 4 juillet 2008 (consommation des moyens de remplacement troisième trimestre année scolaire 2007-2008) - 30 octobre 2008 (implantation des moyens permanents 2008-2009).

DGRH C2-1/1 - Bilan de la mobilité interacadémique des personnels ATOSS

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la

politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : pilotage de la gestion des personnels ATOSS à gestion déconcentrée.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels AASU, SASU et de catégorie C (agents administratifs, adjoints administratifs, maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil, agents techniques de laboratoire, aides de laboratoires, aides principaux de laboratoire).

Collecte de l'information : elle s'effectue en deux vagues sur la base d'un questionnaire auprès des divisions des personnels administratifs des rectorats.

Historique : enquête depuis 2006 pour les AASU, faite depuis 1990 pour les SASU et 1997 pour les personnels de catégorie C ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats des mouvements interacadémiques par corps sont communiqués lors des réunions annuelles de bilan des commissions administratives paritaires nationales des AASU, SASU et des corps de personnels de catégorie C.

Calendrier :

Date d'observation : rentrée 2008

Limite des retours : septembre 2008 (AASU et SASU) - janvier 2009 (catégorie C)

Résultats : octobre, novembre 2008 (AASU et SASU) - février, mars 2009 (catégorie C)

Thème 3 : Établissements scolaires**REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES****DGESCO B3-3/2 - Assouplissement de la carte scolaire**

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement de la carte scolaire (demandes de dérogations, identification des collèges et lycées les plus concernés par les mesures d'assouplissement de la carte scolaire).

Champ : France métropolitaine, DOM. Collèges et lycées publics.

Collecte de l'information : questionnaires d'enquête adressés aux autorités académiques (fichiers Excel) ; fichiers renseignés à renvoyer par courrier électronique

Historique : opération nouvelle à la rentrée 2007, les mesures d'assouplissement de la carte scolaire ayant été initiées à la rentrée 2007.

Résultats et publications : nombre de demandes, nombre de demandes satisfaites, pour l'ensemble des élèves et plus spécifiquement pour les élèves en réseau ambition-réussite (RAR) et les élèves boursiers, motifs de dérogation, établissements les plus recherchés, les plus évités. Les résultats sont communiqués en interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : rentrée 2008

Date d'observation : année scolaire 2008-2009

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : décembre 2008

ONSES/1 - Enquête sécurité de l'Observatoire pour les établissements (Application Esope)

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- pour l'Observatoire : recueillir l'ensemble des données relatives à la sécurité dans les établissements publics du second degré et repérer les carences ;

- pour les établissements : constituer le tableau de bord de leur thématique "sécurité".

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré relevant du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Collecte de l'information : les établissements mettent à jour leurs données sur internet (application ESOPÉ).

Historique : opération lancée en 2003 ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats par thématique (sécurité incendie, maintenance, santé et hygiène, équipements sportifs, activités expérimentales et risques majeurs) sont publiés dans le rapport de l'Observatoire (décembre 2007) et sont accessibles sur le site

<http://ons.education.gouv.fr>. Des résultats par académie ou inspection académique sont adressés sur demande.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : septembre 2008

Résultats : décembre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGESCO B1 /3 - Organisation de la rentrée scolaire en EPLE (programme second degré)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : disposer d'un bilan des créations et suppressions de lycées, LP et collèges à la rentrée 2008 et de prévisions pour les rentrées 2009 et 2010. Ces informations sont nécessaires au classement et à la répartition des emplois de personnels de direction

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements publics du second degré (EPLÉ).

Collecte de l'information : les services académiques renseignent les fiches à partir des informations détenues par les services régionaux et les IA.

Historique : enquête lancée en 1986 en application des lois de décentralisation en matière de planification scolaire ; annuelle.

Résultats et publications :

- tableau des créations d'EPLÉ (collèges, LP, lycées) avec mention de l'implantation, de la structure générale (polyvalent, tertiaire, etc.) et de la capacité d'accueil ;

- tableau des suppressions d'EPLÉ.

Les résultats font l'objet d'un bilan communiqué aux directions concernées. Un arrêté de classement des établissements est également publié au B.O.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Limite des retours : octobre 2008

Résultats : décembre 2008

Thème 4 : Aspects financiers et contentieux consacrés à l'enseignement scolaire

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO B1-4/1 - Consommation des crédits d'État dans les EPLE

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, et 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Compte rendu d'utilisation des crédits d'État de fonctionnement et d'intervention alloués aux EPLE.

Champ : France métropolitaine, DOM, académies. Enseignement public.

Collecte de l'information : un dossier est adressé aux recteurs par voie électronique doublé d'un envoi par courrier-Collecte sur la base de tableaux Excel.

Historique : première enquête début 2007 relative à la gestion 2006. Annuelle.

Résultats et publications :

- consommation par programme (en RAR, éducation prioritaire et hors éducation prioritaire)
- par destination,
- par nature,
- par niveau d'enseignement,
- consommation par élève, consommation nationale.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : année 2007

Limite des retours : 11 février 2008

Résultats : mai-juin 2008

DAF A3/1 - Consolidation des données académiques concernant les débits des agents et des régisseurs des EPLE

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recensement des données relatives à

l'engagement de la responsabilité personnelle et pécuniaire des agents comptables et des régisseurs des EPLE.

Champ : France métropolitaine, DOM, Académies.

Collecte de l'information : données saisies sur l'intranet de la DAF, la consolidation des résultats se faisant au niveau national.

Historique : opération lancée pour la première fois en 2006, liée à la déconcentration des procédures ; semestrielle.

Résultats et publications :

- nombre de débits constatés, motifs et montants ;
- demandes de remise gracieuse et/ou de décharge de responsabilité présentées ;
- décisions de remise accordées par les TPG.

Les résultats, agrégés avec les dossiers non déconcentrés gérés par le bureau DAF A3, sont communiqués dans l'intranet DAF.

Calendrier :

Lancement : février et septembre 2008

Date d'observation : 1er et 2ème semestres 2008

Limite des retours : mars 2008 (1er semestre) et octobre 2008 (2ème semestre)

Résultats : avril et novembre 2008

DAF A4/1 - Consolidation des données financières des groupements d'intérêt public

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : assurer le suivi des principaux résultats financiers des groupements d'intérêt public de la formation continue et de l'insertion professionnelle (GIP-FCIP) créés depuis 2002.

Champ : France métropolitaine, DOM (sauf Guyane). Un GIP-FCIP par rectorat (29 créés).

Collecte de l'information : le GIP saisit ses données budgétaires sur l'intranet de la DAF, la consolidation des résultats se faisant au niveau national.

Historique : opération effectuée depuis 2004 ; annuelle.

Résultats et publications :

Synthèse budgétaire et comptable des dépenses et recettes par GIP.

Les résultats sont communiqués aux IGAENR et IGEN, commissaires du gouvernement des GIP.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : exercice 2007

Limite des retours : 15 mai 2008

Résultats : octobre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DAJ A1 - B2/1 - Bilan de l'activité contentieuse

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : évaluer les résultats de l'activité contentieuse des rectorats et des établissements publics d'enseignement supérieur ainsi que les domaines dans lesquels interviennent les litiges afin d'en tirer toutes les conséquences pour l'action administrative.

Champ : France métropolitaine, DOM.

Enseignement scolaire, enseignement supérieur et recherche.

Collecte de l'information : un questionnaire est adressé aux services juridiques et contentieux des rectorats et aux établissements publics d'enseignement supérieur.

Historique : enquête effectuée dans le cadre des mesures de déconcentration du contentieux depuis 1988 sur l'enseignement scolaire, 1998 sur l'enseignement supérieur ; annuelle.

Résultats et publications : répartition des affaires contentieuses traitées au cours de l'année précédente par nature et catégorie de requérant selon la juridiction concernée et la solution donnée par celle-ci.

Les résultats sont publiés dans la Lettre d'information juridique.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : mai 2008

Résultats : novembre et décembre 2008

Thème 5 : Vie scolaire, examens, diplômes et bourses

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO B1-3/1 - Situation des boursiers de lycées

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Gestion des crédits des aides financières à la scolarité. Préparation des BOP et études budgétaires.

Champ : France métropolitaine et DOM, public et privé.

Collecte de l'information : Fichier ASCII issu de l'application de gestion des bourses de lycée

(BALI) envoyé par courriel au bureau DGESCO B1-3.

Historique : enquête réalisée chaque année ; première inscription au B.O.

Résultats et publications : Résultats à destination du bureau de la vie de l'élève et du bureau DAFD2. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : 20 janvier 2008

Limite des retours : fin janvier 2008

Résultats : fin février 2008

DGESCO A1-2/1 - Le devenir des élèves de troisième des enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré

Réf. LOLF : programme 141, enseignement

scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivi des orientations proposées aux élèves de troisième de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de collège et d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Collèges publics ayant des SEGPA et EREA.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie électronique auprès des inspections académiques.

Historique : enquête effectuée depuis 1998 ; reprise en 2006 ; annuelle.

Résultats et publications : répartition du nombre d'élèves selon les items qui leur ont été proposés. Les résultats sous forme de synthèse et de tableaux récapitulatifs sont restitués aux académies, la synthèse nationale est diffusée en interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : décembre 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : février 2009

Résultats : juin 2009

DGESCO B3-3/1 - Élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des EPLE. Élections des représentants des personnels aux CA des EPLE

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître la participation des parents et des personnels aux instances collégiales des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement.

Champ : France métropolitaine, DOM. Instances collégiales des écoles et des EPLE : fédérations de parents d'élèves, personnels d'enseignement et d'éducation (PEE), personnels ATOSS.

Collecte de l'information : les services des rectorats et IA saisissent les résultats à partir de l'application "Élections aux conseils d'école et aux conseils d'administration".

Historique : opération informatisée depuis 1998, rénovée en 2005 ; annuelle.

Résultats et publications : récapitulation au niveau national de la participation électorale aux élections des représentants de parents et des résultats par liste (collège PEE et PATOSS pour le niveau académique et collège Parents pour le niveau départemental).

Les résultats sont communiqués en interne à l'administration centrale, aux fédérations de parents d'élèves et aux organisations syndicales.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : pour la participation électorale mi-octobre, pour l'ensemble des résultats mi-novembre 2008

Résultats : novembre 2008

DGESCO B3-3/3 - Résultats des élections aux Conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : appréciation du taux de participation des lycéens aux élections des conseils des délégués et évolution sur plusieurs années.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré.

Collecte de l'information : les établissements saisissent les résultats à partir d'un formulaire sur le site internet de la vie lycéenne.

Historique : première enquête en 2000 ; biennale.

Résultats et publications : par établissement, nombre d'électeurs, de votants, de bulletins blancs et nuls, de candidats et d'élus.

Une synthèse nationale est communiquée à l'ensemble des partenaires, aux médias ainsi qu'aux recteurs d'académie.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : fin des élections

Résultats : novembre 2008

ONSES/2- Base d'Observation des Accidents scolaires (application BAOBAC)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la

politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général ; programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES :

Finalité :

- déterminer les caractéristiques des accidents scolaires et universitaires entraînant une hospitalisation ou un soin médical (consultation, soin, radio, etc.) ;

- alerter sur certaines circonstances à risques.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat, établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère, établissements d'enseignement scolaire et supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Collecte de l'information : pour le premier degré les dossiers d'accidents sont saisis par les IA, pour le second degré y compris agricole et l'enseignement supérieur par les établissements eux-mêmes (application BAOBAC).

Historique : première enquête en 1996, informatisée en 1998 ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats nationaux (gravité et lieu des accidents, situation scolaire, âge et sexe des élèves, localisation et type de dommages corporels et circonstances matérielles et humaines de l'accident) sont publiés dans le rapport de l'Observatoire (décembre 2007) et sont accessibles sur le site <http://ons.education.gouv.fr>

Calendrier :

Lancement : septembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : août 2008

Résultats : décembre 2008

DGESCO B2-1/1 - Bilan d'activité des centres d'information et d'orientation (application BILACCIO)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluer quantitativement et qualitativement les activités individuelles et collectives

des CIO et celles en direction des établissements scolaires du district et des différents partenaires.

Champ : France métropolitaine, DOM. CIO du secteur public (518). Les activités des CIO annexes sont intégrées à celles du CIO de rattachement.

Collecte de l'information : les CIO saisissent leurs statistiques d'activité à partir de l'application BILACCIO (renseignement automatique des tableaux de l'enquête à partir de la saisie au jour le jour ou périodique des différentes actions). Les CIO communiquent leurs résultats aux SAIO chargés de la synthèse académique.

Historique : opération effectuée depuis 1985, informatisée en 1993 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,

- nombre de bénéficiaires par activité individuelle et/ou collective (entretien-conseil, bilan, séances d'information, consultations documentaires, relations avec partenaires...) et par niveau scolaire et type de public ;

- ajout de commentaires, sous forme de texte, sur l'activité des CIO par rapport au projet académique.

Les résultats sous forme de synthèse nationale sont communiqués aux académies.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : 30 septembre 2008

Résultats : novembre 2008

DGESCO A1-1/1 - L'enseignement des langues à l'école

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : étudier la situation des enseignements linguistiques à l'école élémentaire :

- généralisation progressive de l'enseignement d'une langue vivante étrangère du CE1 au CM2 ;
- situation de l'enseignement des langues régionales.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles publiques et privées sous contrat.

Collecte de l'information : elle s'effectue sur la base d'un tableau Excel adressé aux rectorats via le site Dialogue. Les données sont centralisées et traitées au bureau des écoles.

Historique : enquête effectuée de 1997 à 2001 pour les langues vivantes au niveau du cours moyen, étendue au cours élémentaire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes 2002. À partir de 2006, réunion de la partie "écoles" de l'enquête "enseignement des langues et cultures régionales" et de l'enquête "enseignement des langues vivantes à l'école". Annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de groupes pris en charge et nombre d'élèves bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes étrangères et régionales ;
- répartition par langue et par type de personnels ;
- modalités d'organisation de l'enseignement.

Les résultats alimentent le bilan national sur l'enseignement des langues vivantes dans les classes et sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007
Date d'observation : décembre 2007
Limite des retours : janvier 2008
Résultats : février 2008

DGESCO A1-1/2 - Les enseignements de langues et cultures d'origine

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître la fréquentation et l'organisation de ces enseignements.

Champ : France métropolitaine. Établissements d'enseignement des premier et second degrés, publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : elle s'effectue sur la base d'un tableau Excel adressé aux inspections académiques via le site EduSCOL. Les données sont centralisées et traitées au bureau des écoles.

Historique : enquête lancée en 1996 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre d'élèves, d'enseignants et de cours, par langue d'origine : arabe algérien, marocain, tunisien, espagnol, italien, portugais, serbe, turc, croate. Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007
Date d'observation : décembre 2007
Limite des retours : fin janvier 2008
Résultats : mars 2008

DGESCO A2-3/1 - Lutte contre l'illettrisme

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivi des élèves et des actions mises en place par l'éducation nationale concernant les jeunes repérés en situation d'illettrisme lors des Journées d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie électronique auprès des inspections académiques chargées de recenser les données émanant des bureaux locaux du service national et celles relatives aux actions mises en place par les établissements.

Historique : opération effectuée depuis 2001 ; annuelle.

Résultats et publications : bilan quantitatif et qualitatif des situations d'illettrisme révélées lors des JAPD et des solutions de remédiation mises en place par l'éducation nationale.

Les résultats font l'objet d'un rapport communiqué à l'ensemble des acteurs de l'insertion.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008
Date d'observation : année civile 2008
Limite des retours : en continu
Résultats : septembre 2008

DGESCO B2-3/A2-3/A1-1/1 - Mise en œuvre de l'éducation artistique et de l'action culturelle à l'école, au collège et au lycée

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement

scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité :

- évaluer l'impact des politiques culturelles à destination des élèves en termes d'actions et dispositifs mis en œuvre ;

- rendre compte de l'utilisation des crédits d'action culturelle (classes à projet artistique et culturel (PAC), ateliers artistiques et ateliers de culture scientifique, jumelages, autres dispositifs).

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements d'enseignement des premier et second degrés, publics.

Collecte de l'information : s'effectue sur la base d'un tableau Excel adressé aux recteurs via le site Dialogue. Les données sont centralisées et traitées au bureau des écoles à la DGESCO.

Historique : l'opération regroupe depuis 2003 les ateliers artistiques et les classes à PAC (respectivement lancés en 1998 et 2001) et s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'éducation artistique et culturelle de 2005 et du Plan d'accompagnement pour le développement des arts et de la culture à l'école. Annuelle.

Résultats et publications :

- bilan quantitatif de classes et d'élèves bénéficiant des actions mises en œuvre dans le domaine de l'éducation artistique et de la culture ;
- consommation des crédits pédagogiques et des heures supplémentaires effectives.

Les résultats sous la forme d'un rapport sont communiqués aux recteurs et en interne à l'administration centrale. Une synthèse de ces résultats est accessible sur EDUSCOL.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : janvier 2008

Résultats : juin 2008

DGESCO B3-2/1 - L'opération "École ouverte"

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : établir un bilan quantitatif et qualita-

tif du dispositif "École ouverte" et de son évolution.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Collèges et lycées publics participant au dispositif "École ouverte".

Collecte de l'information : questionnaire complété par l'établissement et synthèse au niveau du rectorat, pour les académies n'ayant pas pu utiliser l'application AppliEO.

Historique : opération effectuée depuis 1992; informatisation sous intranet (AppliEO) en 2008, mais questionnaire pour les académies n'ayant pas utilisé l'application ; annuelle.

Résultats et publications : nombre d'élèves participant aux activités dispensées dans le cadre de "École ouverte", personnels encadrant et difficultés éventuelles rencontrées.

Les résultats sont communiqués en retour aux académies, aux partenaires financiers de l'action et publiés sur EDUSCOL.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année 2007

Limite des retours : février 2008

Résultats : juin 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGESCO B3-2/2 - Les personnels exerçant en dispositif relais (classe et atelier relais), les actions de formation, l'utilisation du FSE

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Établir un état des différents types de personnels exerçant en dispositifs relais (éducation nationale, PJJ, associations, personnels de santé...), des formations organisées et de l'utilisation du Fonds social européen (FSE).

Champ : France métropolitaine, DOM.

Collecte de l'information : Questionnaire papier adressé aux coordonnateurs académiques dispositifs relais.

Historique : opération nouvelle ; annuelle.

Résultats et publications : analyse des moda-

lités de l'encadrement dans les dispositifs relais et des différents partenariats, point sur les formations et sur l'utilisation du FSE. Analyse adressée aux recteurs en complément de la note d'information annuelle de la DEPP sur le suivi des élèves en dispositifs relais.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : mars 2008

Résultats : juin 2008

DGESCO B3-2/3 - L'accompagnement éducatif

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Suivi de la mise en place et de la réalisation de l'accompagnement éducatif.

Champ : France métro + DOM. Collèges publics et privés de l'éducation prioritaire, écoles des réseaux "ambition réussite".

Collecte de l'information : Questionnaires papier adressés aux recteurs et aux inspecteurs d'académie et complétés par les référents départementaux pour l'accompagnement éducatif. Remontée d'exemples par les établissements.

Historique : Opération nouvelle. Deux temps : prévisions sur la mise en place de l'accompagnement éducatif en novembre 2007, constats de réalisation en fin d'année scolaire.

Résultats et publications : nombre d'élèves participant au dispositif, encadrement, financements, difficultés. Synthèse effectuée par la DGESCO, transmise aux recteurs et publiée sur EduScol.

Calendrier :

Lancement : octobre 2007, juin 2008

Date d'observation : octobre 2007, année scolaire 2007-2008

Limite des retours : novembre 2007, juillet 2008

Résultats : novembre 2007, juillet 2008

DGESCO B2-1/2 - L'orientation et l'affectation des élèves du second degré

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité :

- déterminer les tendances de l'orientation par rapport aux années précédentes ;

- comparer les demandes des familles et l'offre de formation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Collèges, LEGT et LP publics (y compris STS).

Collecte de l'information : les SAIO se chargent de collecter les informations auprès des établissements à raison de trois remontées entre juillet et septembre et en transmettent la synthèse académique à la DGESCO.

Historique : opération effectuée depuis 1986 ; annuelle.

Résultats et publications : les récapitulations nationales, la comparaison par académie de l'orientation et de l'affectation des élèves, le tableau de bord académique de l'orientation ainsi que Repères sont diffusés en interne à l'administration centrale, aux recteurs, SAIO, IIO et IA.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : juin 2008

Limite des retours : 9 juillet - 10 et 24 septembre 2008

Résultats : fin août-octobre 2008 - avril-mai 2009

DGESCO B3-1/1 - L'action des services médicaux, infirmiers et sociaux en faveur des élèves

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivi de la réalisation des objectifs fixés par le ministère en matière de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés.

Collecte de l'information : questionnaires envoyés aux médecins, infirmiers et assistants

sociaux, conseillers techniques des recteurs, pour transmission aux établissements.

Historique : opération lancée en 1991 en application des circulaires n° 1991-148 du 24 juin 1991 et 1991-248 du 11 septembre 1991 ; nouveau dispositif mis en œuvre en application des circulaires n° 2001-013 et 014 du 12 janvier 2001 ; annuelle.

Résultats et publications :

- bilan de santé de la sixième année ;
- nombre d'élèves atteints de maladie chronique avec intervention d'un médecin ;

- contraception d'urgence Norlevo ;
- enfance en danger (volets 1 et 2) : nombre d'élèves faisant l'objet d'un signalement au parquet et ou au conseil général ;
- formation aux premiers secours (APS, AFPS, SST).

Les résultats sont diffusés sous forme de rapport.

Calendrier :

- Lancement : octobre 2007
- Date d'observation : année scolaire 2007-2008
- Limite des retours : 16 juillet 2008
- Résultats : mars 2009

Thème 6 : Formation continue

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO A1-5/1 - La formation continue des enseignants des premier et second degrés (application GAIA)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : caractériser les aspects de la formation continue.

Champ : France métropolitaine, DOM.

Collecte de l'information : les IA pour le

premier degré, les responsables académiques de la formation continue des enseignants et les divisions académiques de la formation pour le second degré, saisissent les données dans GAIA.

Historique : opération effectuée depuis 1997 pour le premier degré et 1993 pour le second degré ; sous intranet depuis 2003 ; annuelle.

Résultats et publications : analyse descriptive des publics, des actions de formation continue et des modalités de financement.

Une synthèse nationale est communiquée aux responsables académiques et départementaux de la formation continue.

Calendrier :

- Lancement : octobre 2008
- Date d'observation : année scolaire 2007-2008
- Limite des retours : janvier 2009
- Résultats : mars 2009

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGESCO A2-3/2 - Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion (MGI)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement

scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : analyse de la mise en œuvre des actions spécifiques et de prévention des sorties sans qualification.

Champ : France métropolitaine, DOM. Élèves de plus de 16 ans sortis sans qualification ou en risque de rupture de formation dans les établissements du second degré public.

Collecte de l'information : les questionnaires

sont envoyés aux responsables académiques de la mission générale d'insertion.

Historique : enquête effectuée depuis 1994 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- nombre d'actions organisées par catégorie : actions de repérage et de remobilisation, de qualification diplômante, d'accompagnement vers l'emploi ;
- effectifs accueillis par sexe et origine scolaire ;
- nombre d'entretiens de situation et devenir des élèves à l'issue des actions ;
- nombre de groupes d'aide à l'insertion ou cellules de veille ;

- nombre d'établissements scolaires disposant d'une cellule de veille ;

- bilan des actions de formation des personnels. Un bilan de résultat sur échantillon pourra être organisé. Une synthèse nationale est communiquée en interne à l'administration centrale, aux académies et partenaires du réseau d'insertion (missions locales).

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2006-2007

Limite des retours : janvier 2008

Résultats : mai 2008

Thème 8 : Observatoire des acquis des élèves

Néant

Thème 9 : Évaluation des pratiques et des actions de la politique éducative

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGESCO MIVIP/1 - Les expérimentations conduites par les écoles et les établissements scolaires du second degré public

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité :

- suivi de la mise en œuvre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ;
- alimenter le bilan du Haut conseil de l'école.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Premier et second degrés publics.

Collecte de l'information : questionnaire électronique renseigné par la personne désignée

par le recteur pour le suivi des expérimentations.

Historique : opération lancée pour la première fois en 2006, qui s'inscrit dans le cadre de la loi ; annuelle.

Résultats et publications : par académie et par établissement,

- répartition du nombre d'expérimentations ;
- objet et niveau de l'expérimentation ;
- personnels concernés et partenaires ;
- modalités de suivi et d'évaluation envisagées.

Une synthèse nationale est communiquée au HCE, aux recteurs et consultable sur EDUSCOL

Calendrier :

Lancement : septembre 2007

Date d'observation : septembre à décembre 2007

Limite des retours : janvier 2008

Résultats : mars 2008

DGESCO B2-3/2 - Les actions éducatives des associations complémentaires de l'école

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140 enseignement scolaire public du premier degré, 141 enseignement scolaire public du second degré,

230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO, programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : établir un état des lieux de l'action éducative des associations complémentaires de l'enseignement public

Champ : France métropolitaine, DOM. Académies.

Collecte de l'information : un questionnaire électronique est renseigné par le correspondant académique (proviseur vie scolaire, IA-IPR chargé de l'éducation civique, juridique et sociale).

Historique : opération lancée pour la première fois en 2006.

Résultats et publications : par académie,
- nombre de projets pédagogiques aboutis ou en cours ;

- nombre de dispositifs partenariaux mis en place ;

- nombre d'actions de formation initiale et continue réalisées et prévues ;

- thématiques privilégiées et ressources produites ;

- moyens mobilisés et crédits engagés.
Les résultats sous forme de synthèse nationale sont accessibles sur le site EDUSCOL.

Calendrier :

Lancement : janvier-février 2007

Date d'observation : année scolaire 2006-2007

Limite des retours : juin 2007

Résultats : automne 2007

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGESCO A1-3/A1-4/1 - Suivi du plan de rénovation des langues : groupes de compétences en langues

Réf. LOLF : programmes 140 enseignement scolaire public du premier degré, 141 enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Cartographie du programme d'actions des "groupes de compétences en langues" dans chaque académie.

Champ : France métropolitaine, DOM. Académies.

Collecte de l'information : questionnaire papier.

Historique : opération nouvelle à la rentrée 2008. Périodicité annuelle.

Résultats et publications : recensement des actions menées dans les groupes de compétences par langue, par type d'établissement dans le premier et le second degré. Document interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : année scolaire 2008-2009

Limite des retours : octobre 2009

Résultats : décembre 2009

DGESCO A1-3/A1-4/A2-3/1 - Suivi du plan de rénovation des langues : disciplines non linguistiques dans les sections européennes et de langues orientales

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140 enseignement scolaire public du premier degré, 141 enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Cartographie du programme d'actions des "groupes de compétences en langues" dans chaque académie.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles, collèges, lycées publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : questionnaire papier.

Historique : opération nouvelle à la rentrée 2008. Périodicité annuelle.

Résultats et publications : recensement des disciplines non linguistiques par langue, par type d'établissement dans le premier et le second degré, par académie.
Document interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année scolaire 2008-2009

Limite des retours : décembre 2008

Résultats : janvier 2009

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

A - OPÉRATIONS STATISTIQUES DEPP

Thème 1 : Effectifs d'étudiants et d'apprentis

45 - Les effectifs d'étudiants et de diplômés (application SISE)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Finalité :

- disposer d'informations sur les effectifs d'étudiants et leurs caractéristiques socio-démographiques ;
- étudier les déroulements et les réussites des cursus universitaires ;
- réaliser des études sur les migrations et les origines scolaires.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés d'enseignement supérieur : universités, universités de technologie, écoles d'ingénieurs en universités, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, Observatoire de Paris, Institut de physique du Globe de Paris, INALCO et Grands établissements indépendants des universités, Instituts catholiques, écoles d'ingé-

nieurs non universitaires (champ partiellement couvert) et écoles de management (champ partiellement couvert, première remontée des diplômés en mai 2008).

Les 31 IUFM sont intégrés dans le champ (pas de remontée des diplômés).

Collecte de l'information : des fichiers de données individuelles au format SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sont transmis par les établissements à la DEPP.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1900. Opération effectuée depuis 1973, au format SISE depuis 1994 ; annuelle.

Pour les IUFM, première enquête en 1992 et au format SISE depuis 1999 (anciennement enquête 54).

Pour les écoles d'ingénieurs non universitaires et les écoles de management, premières données au format SISE en 2005.

Résultats et publications : par académie et établissement,

- effectifs d'inscrits et de diplômés par discipline, cycle et type de diplôme ;
- caractéristiques individuelles : sexe, âge, nationalité et catégorie socio-professionnelle ;
- origine scolaire, origine géographique et flux d'entrée.

Les résultats sont publiés dans les Notes d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques.

Les résultats concernant les universités et les établissements assimilés sont consultables dans

la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Instructions techniques : mai 2008

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 15 janvier 2009 (effectifs)
- mars 2009 (diplômés)

Limite d'une première version des retours :
entre 7 et 10 jours après la date d'observation
Résultats : mars 2009 (inscrits) - juin 2009
(diplômés)

16-17-18 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement post-baccalauréat

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, pour l'enseignement post-baccalauréat.

Finalité : suivre l'évolution des effectifs d'élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés du second degré (collèges y compris SEGPA, lycées, LP, EREA) ; plus de 11 000 établissements sur 12 000 remontent des données par SCOLARITÉ (suivi individualisé de la scolarité des élèves du second degré). L'enquête recense également les élèves des classes post-baccalauréat (CPGE et STS) et des établissements des autres ministères formateurs (hors Agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique, pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases élèves académiques (BEA). Une seconde remontée est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans les formations mal couvertes au moment du constat de rentrée (date d'observation trop précoce). Pour les établissements non couverts par SCOLARITÉ (notamment ceux de l'enseignement privé hors contrat), le recueil des données s'effectue par l'application SCOLEGE.

Historique : des données cohérentes concer-

nant les principaux agrégats existent depuis 1924. Des données sur le second degré existent depuis 1964, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système SCOLARITÉ, généralisé en 1993 à l'enseignement public pour les académies de France métropolitaine et DOM, couvre également tous les établissements privés sous contrat depuis 2003.

Résultats et publications :

- pour le public, répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, les professions et catégories sociales ;

- pour le privé, répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel. Par ailleurs, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande.

Calendrier :

Lancement : juillet 2008

Date d'observation : 10 septembre 2008
mi-mars 2009 (seconde remontée)

Limite des retours : 10 octobre 2008

Résultats provisoires : 20 octobre 2008

Résultats définitifs : 2ème quinzaine de novembre

20 - Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : estimation rapide de rentrée des inscrits en 1ère année de cursus licence.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements universitaires publics : universités et universités de technologie, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, INALCO, Observatoire de Paris, école du paysage de Blois, Paris-

Dauphine.

Collecte de l'information : les établissements universitaires saisissent un questionnaire électronique.

Historique : enquête effectuée depuis 1971 ; annuelle.

Résultats et publications : par université, répartition des nouveaux inscrits en première année de cursus licence dans les diplômes nationaux et les diplômes d'université.

Les résultats sont communiqués aux services statistiques académiques (SSA) en novembre 2007 et publiés dans la Note d'information relative à la rentrée dans l'enseignement supérieur.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 20 octobre 2008

Limite des retours : 23 octobre 2008

Résultats : 31 octobre 2008

48 - Les effectifs de l'enseignement supérieur artistique et culturel

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 224, transmission des savoirs et démocratisation de la culture, responsable de programme DDAI du ministère de la culture et de la communication. Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Finalité : mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles d'Art sous tutelle du ministère de la Culture et établissements publics et privés dispensant des formations supérieures à caractère artistique ou culturel (250 écoles). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : elle s'effectue sous internet auprès des établissements qui saisissent

et mettent à jour les données. La gestion et les contrôles sont assurés par le ministère de la Culture et la DEPP.

Historique : enquête effectuée depuis 1964, renouvelée en 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, - effectifs d'élèves par année et niveau d'étude, sexe, âge et PCS du parent référent ; - nombre de diplômes délivrés par sexe et PCS du parent référent ; - flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel et sont intégrés dans la synthèse nationale du supérieur.

Calendrier :

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : 1er décembre 2008

Limite des retours : 31 janvier 2009

Résultats : fin avril 2009

10 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis au 31 décembre de chaque année.

Champ : France métropolitaine, DOM. Centres de formation d'apprentis publics et privés et sections d'apprentissage sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (plus de mille unités).

Collecte de l'information : un tableau au format Excel est adressé au service de l'apprentissage du rectorat ou au service statistique académique (SSA) selon les cas.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, - répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme ; - estimation des effectifs en classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA) ;

- estimation du nombre de contrats de professionnalisation.

Les résultats sont restitués aux rectorats et communiqués sous forme de note interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : 7 janvier 2008

Résultats : février 2008

51 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête détaillée)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : recensement des effectifs d'apprentis en CFA. L'enquête contribue à l'élaboration des prévisions à court terme.

Champ : France métropolitaine, DOM, CFA publics et privés, y compris CFA agricoles (environ 1 200 établissements).

Collecte de l'information : depuis 2007, la collecte s'effectue à partir de remontées statistiques de données individuelles extraites des systèmes de gestion des CFA. Cette remontée électronique prend le nom de SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis).

Les informations collectées portent sur l'origine scolaire et sociale des apprentis, la formation préparée. Un portail internet sur l'apprentissage contenant plusieurs outils nécessaires aux remontées individuelles est mis à disposition des conseils régionaux, des rectorats et des CFA en janvier. Les fichiers remontant des CFA sont dans un premier temps déposés dans une base régionale à la disposition des rectorats et des conseils régionaux. Après anonymisation de ces fichiers, une base nationale est constituée et mise à la disposition de la DEPP.

Historique : enquête créée en 1973, rénovée en 1995 puis en 2001 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux ; mise en place progressive du système SIFA et constitution d'une base nationale de données partagées entre la région, le rectorat et les services de l'agriculture ; annuelle.

Résultats et publications :

- effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé, y compris les diplômés d'enseignement supérieur, et la spécialité suivie, l'âge, le sexe, l'origine scolaire, les résultats aux examens, l'origine géographique ;

- effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation pré-professionnelle par alternance (CLIPA), implantées en CFA, par âge, sexe et origine scolaire ;

- personnel enseignant par statut, sexe et niveau d'enseignement ;

- type de convention établie avec le CFA et organisme gestionnaire du CFA.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (novembre 2008) et sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : novembre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

26 - Les effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Finalité : mesurer les effectifs en formation et les diplômés dans les établissements non rattachés aux universités.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles administratives, juridiques et de fonctionnaires, écoles de com-

merce et de gestion, autres écoles hors écoles de santé, d'ingénieurs et d'enseignement artistique (environ 500 établissements). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les questionnaires sont remplis par les établissements puis transmis au service statistique académique (SSA) pour validation.

Historique : des données cohérentes existent depuis 1964 ; à terme les écoles seront intégrées dans SISE ; annuelle.

Résultats et publications : par type d'établissement,

- nombre d'étudiants par année et niveau d'étude, sexe, PCS du parent référent et âge ;
- diplômes délivrés par sexe et PCS du parent référent ;
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques.

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : 31 octobre 2008

Limite des retours : 15 décembre 2008

Résultats : mai 2009

27 - Les écoles d'ingénieurs (hors universités)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Finalité : mesurer les effectifs en formation et les diplômés des écoles d'ingénieurs ; description des caractéristiques socio-démographiques des inscrits.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles d'ingénieurs publiques et privées quel que soit le ministère

de tutelle (environ 150 écoles) et ensemble des formations menant à un diplôme d'ingénieur, y compris les nouvelles formations d'ingénieurs (FIP). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les questionnaires sont remplis par les établissements puis sont transmis au service statistique académique (SSA) pour validation.

Historique : des données cohérentes existent depuis 1964 ; à terme, les écoles seront intégrées dans SISE ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre d'élèves par établissement, année et niveau d'étude, sexe, nationalité (français/étranger) et âge ;
- nombre de diplômes par sexe et PCS du parent référent ;
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008 (formations générales) - janvier 2009 (formations en partenariat)

Date d'observation : 15 octobre 2008-1er mars 2009

Limite des retours : 30 novembre 2008-31 mars 2009

Résultats : mars 2009 (formations générales) - juin 2009 (formations en partenariat)

53 - Le devenir des bacheliers 2002 et des bacheliers du panel d'élèves 1995

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : mesurer l'évolution de l'orientation des bacheliers et des parcours dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine. Élèves du panel 1995 titulaires du baccalauréat plus un échantillon de bacheliers 2002. Enquête d'intérêt général au sens de la loi n° 51-711 du

7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie de questionnaires auprès des étudiants concernés, complétée le cas échéant par une relance téléphonique.

Historique : opération lancée en 2003 qui s'inscrit dans le prolongement du panel de bacheliers 1996. Cette opération sera poursuivie jusqu'à l'interruption des études ou obtention d'un diplôme de niveau bac + 5.

Résultats et publications : ils portent sur le suivi du parcours des bacheliers 2002 et des élèves du

panel 1995 parvenus au baccalauréat en 2003, 2004, 2005 et 2006, en termes de réussite, réorientation, reprise ou interruption d'étude, degré de satisfaction à l'égard de la formation, évolution des projets et de la situation personnelle. Les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans la revue *Éducation et formations*.

Calendrier :

Lancement : février 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : juillet 2008

Résultats : novembre 2008

Thème 2 : Personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

69 - Bilan des concours déconcentrés des personnels ATS (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général

Finalité : avoir connaissance du nombre et de l'origine des candidats aux différents concours en regard des conditions d'accès (diplôme, âge, etc.) fixées par la réglementation.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Ensemble des concours déconcentrés externes, internes et réservés gérés ou non par l'application OCEAN.

Collecte de l'information : une extraction d'OCEAN est demandée aux divisions des examens et concours des rectorats et des vice-rectorats ; pour les concours non gérés par l'application OCEAN, les données remontent

à la DEPP sous forme de fichier.

Historique : enquête effectuée depuis 1978 en application des circulaires de la Fonction publique du 14 décembre 1977, du 7 juillet 1995 et du 16 septembre 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,

- répartition des candidats inscrits, présents, admissibles et admis (listes principales et listes complémentaires) par voie d'accès et sexe ;

- répartition des lauréats selon l'âge, l'origine statutaire et les diplômes, par voie d'accès et sexe.

Les données alimentent le Bilan social et sont publiées dans *Repères* et références statistiques et la Note d'information. Les résultats sont communiqués à la DGRH qui les adresse à la Fonction publique.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : sessions 2007

Limite des retours : février 2008 (extractions OCEAN) - avril 2008

Résultats : septembre 2008

65 - Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Réf. LOLF : programmes 150, formations supérieures et recherche universitaire, 231, vie étudiante, responsable de programme DGES ;

programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants et de non-enseignants, par corps et grade. L'exploitation des fichiers de paye contribue aux prévisions de besoins de recrutements ainsi qu'à la répartition des moyens entre les académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels du secteur public et privé sous contrat, rémunérés sur les budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur de l'éducation nationale (environ 1 300 000 agents actifs et non-actifs).

Collecte de l'information : les fichiers issus

des fichiers des Trésoreries générales sont récupérés dans EDEN sur le site du PIAD de Bordeaux.

Historique : depuis 2000 la remontée des fichiers suit le même circuit que l'enquête masse indiciaire (EMI) de la DAF ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques, L'État de l'école et dans les Tableaux statistiques électroniques. Ils entrent également dans les publications de l'OCDE pour des comparaisons internationales.

Calendrier :

Date d'observation : 31 janvier 2008

Résultats : mai 2008

Thème 3 : Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

5 - Base centrale des établissements (application RAMSESE)

Réf. LOLF : programmes 150, formations supérieures et recherche universitaire, 231, vie étudiante, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Contenu général : la base centrale des établissements (BCE) recense l'ensemble des structures publiques et privées d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle répertorie également les établissements de formation continue et/ou en alternance. Elle identifie les établissements et les unités liées juridiquement à ceux-ci en définissant les

relations fondamentales des uns envers les autres. On attribue à chaque structure recensée un numéro UAI (unité administrative immatriculée) auquel on associe ses caractéristiques essentielles (identification, localisation administrative et de rattachement).

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Tous ministères de tutelle. Établissements publics et privés d'enseignement, établissements et services publics d'administration de l'éducation nationale et établissements français d'enseignement à l'étranger.

Collecte de l'information : les services statistiques académiques sont chargés de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE) et transmettent mensuellement à la DEPP les fichiers permettant la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

Historique : la BCE (application RAMSESE) remplace depuis 1996 le répertoire national des

établissements (RNE) utilisé de 1970 jusqu'à cette date ; annuelle.

Résultats et publications : applications de consultation en ligne (www.infocentre.education.fr/bce) et production de listes et répertoires d'établissements en ZEP/REP sur demande.

Calendrier : instruction permanente

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

23 - Missions et activités des services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité

- Volet 1 : dresser un état des lieux de l'activité et des moyens de ces services ; étudier les interactions entre les acteurs chargés de l'accueil, de l'orientation et de l'information des bacheliers et des étudiants à l'université ;

- Volet 2 : étudier les actions d'insertion professionnelle assurées par les SCUIO ou à défaut, les services chargés des actions d'orientation dans les établissements universitaires, quel que

soit leur statut, étudier les relations de ces établissements avec les entreprises, l'organisation et le suivi des stages effectués dans le cadre des cursus universitaires

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Tous les établissements universitaires quel que soit leur statut juridique.

Collecte de l'information : questionnaires "papier" aux directeurs de SCUIO.

Historique : opération lancée pour la première fois en décembre 2006. Enquête réalisée tous les quatre ans (périodicité à confirmer).

Résultats et publications : organisation et moyens des SCUIO, fonctions "information" et "accueil et conseils d'orientation" (volet 1), actions d'insertion professionnelle, relations entre universités et entreprises, partenariats avec le secteur privé (volet 2).

Résultats publiés dans la Note d'information et/ou dans un Dossier DEPP.

Calendrier :

Lancement : juillet 2007 (volet 1), décembre 2007 (volet 2)

Date d'observation : année scolaire 2006-2007, période 2004-2007 pour certaines questions

Limite des retours : septembre 2007 (volet 1), février 2008 (volet 2)

Résultats : février 2008 (volet 1), avril 2008 (volet 2)

Thème 4 : Aspects financiers consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

21 - Les ressources globales de recherche des universités et compte rendu d'utilisation du bonus qualité recherche

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité :

- connaissance des ressources des universités en matière de recherche ;
- analyse du prélèvement et du reversement du BQR.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, écoles françaises à l'étranger. Établissements d'enseignement supérieur contractualisés.

Collecte de l'information : les établissements saisissent leurs données à partir d'un questionnaire web.

Historique : effectuée depuis 1992 par la direction de la recherche, reprise par la DEPP en 2005 ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la Note d'Information ou dans les Dossiers (les données sur le BQR ne donnent pas lieu à publication)

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année d'exercice comptable 2007

Limite des retours : décembre 2008

Résultats : juin 2009

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

8 - Recensement des subventions reçues en 2007 au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements (année de salaires 2006)

Réf. LOLF : programme 150, formations

supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés du second degré, centres de formation d'apprentis, CIO et établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les rectorats établissent des récapitulatifs par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à la DEPP.

Historique : enquête effectuée depuis 1982, rénovée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 30 juin 2008

Résultats : novembre 2008

15 - Les budgets R & T (recherche et transfert de technologies) des collectivités territoriales

Réf. LOLF : programme 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Finalité : évaluer les budgets consacrés à la R & T par les collectivités territoriales et leur évolution dans le temps.

Champ : France métropolitaine, ROM-DOM,

Polynésie française, Nouvelle Calédonie. Régions, départements, villes et établissements publics de coopération intercommunale.

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des responsables des collectivités territoriales.

Historique : première enquête en 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : données budgétaires déclinées par "objectifs".

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : années civiles 2006, 2007 et 2008

Limite des retours : fin août 2008

Résultats : septembre 2008

33 - Les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises

Réf. LOLF : - programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de - programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et

militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Finalité : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R & D dans les entreprises et les caractéristiques des chercheurs en entreprise.

Champ : France métropolitaine, DOM. Entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (17 000 entreprises). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (environ 2.000), sondage (1/2) pour les autres. Un questionnement complémentaire peut être effectué sur les chercheurs en entreprise une année sur deux depuis l'année 2002. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié. Elles peuvent saisir leurs données à partir d'un questionnaire Web.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1974, première rénovation en 1992, nouveau questionnaire en 2001, enquête Web depuis 2002 ; annuelle (moyens), biennale (chercheurs).

Résultats et publications : partype d'établissement, - dépenses par grandes fonctions, effectifs et modes de financement de R & D ;

- chercheurs selon le niveau de diplôme, le sexe, l'âge, la discipline exercée et les mouvements de ces personnels (entrées et sorties).

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année d'exercice comptable 2007

Limite des retours : septembre 2008

Résultats : juin 2009

35 - Les moyens consacrés à la R & D dans le secteur public

Réf. LOLF : programme 142, enseignement

supérieur et recherche agricoles, responsable de programme DGER, ministère de l'agriculture et de la pêche ;

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Finalité : suivre l'évolution de la R & D dans les services publics.

Champ : France métropolitaine, DOM. Organismes publics et services ministériels (140 unités).

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des services concernés et/ou à partir de sources administratives.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1984, rénovée en 1992 et 2001 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, dépenses par grandes fonctions, effectifs et modes de financement.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Infor-

mation et dans un rapport sur la recherche en France.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : juin 2007

36 - La recherche dans les centres hospitaliers universitaires et dans les centres de lutte contre le cancer

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

Champ : France métropolitaine, DOM. CHU et CLCC (51 unités).

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des unités concernées.

Historique : effectuée depuis 1994 ; annuelle.

Résultats et publications : par organisme, nature des ressources et des dépenses en R & D et effectif.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans un rapport annuel sur la recherche publique.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : mai 2009

37 - La recherche dans les associations

Réf. LOLF : programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine

de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

Champ : France métropolitaine. Associations susceptibles de faire de la recherche et du développement (200). Enquête d'intérêt général au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des organismes concernés.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1964 ; enquête effectuée depuis 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : par organisme, nature des ressources et des dépenses en R & D et effectif.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans le rapport annuel sur la recherche publique.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : juin 2009

38 - Les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires Recherche de la MIREs et hors MIREs

Réf. LOLF : programme 150, formations supé-

rieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Finalité : analyse détaillée des objectifs des crédits budgétaires Recherche de la Mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur (MIREs) et des programmes hors MIREs.

Champ : France entière. Organismes publics et services ministériels concernés (60 unités).

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des services concernés.

Historique : enquête effectuée depuis 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans l'annexe budgétaire au projet de loi de finances, la Note d'information ou dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : mai 2008

Résultats : juillet 2008

Thème 5 : Vie universitaire, examens, diplômes et bourses

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

60 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions et analyser les notes obtenues par les candidats ; l'enquête contribue aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

Collecte de l'information : les fichiers académiques des candidats au baccalauréat sont extraits d'OCEAN.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816 ; opération effectuée depuis 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, département et établissement,

- nombre de candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option et nationalité, professions et catégorie sociale ;

- session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives ;

- mentions obtenues.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (février 2009) et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) et la base IPES (résultats par établissements) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 15 octobre 2008

Résultats : janvier 2009

24 - Les résultats au brevet de technicien supérieur (BTS)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : connaître le nombre d'inscrits, présents et admis au brevet de technicien supérieur. Un travail sur les notes en mathématiques et physique est également effectué.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

Collecte de l'information : les fichiers académiques des candidats au BTS sont extraits d'OCEAN.

Historique : Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1966 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de candidats (par établissement) et taux de réussite par académie ;
- répartition des candidats et taux de réussite par âge, sexe, nationalité, formation suivie, spécialité présentée et diplôme initial.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 31 juillet 2008 - pour les sessions tardives (BTS diététique et géologie : 15 novembre 2008)

Résultats : décembre 2008

55 - Les élèves et étudiants boursiers de l'enseignement supérieur (application AGLAE)

Réf. LOLF : programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité : description des demandeurs et des bénéficiaires des aides sociales.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés recevant des boursiers d'État : universités, CPGE, STS, écoles d'enseignement supérieur et tout élève ou étudiant ayant déposé une demande d'aide sociale (financière et/ou de logement).

Collecte de l'information : les CROUS fournissent aux rectorats un fichier de données individuelles extrait d'AGLAE pour validation. Une remontée rapide est demandée au 15 décembre pour effectuer une première estimation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1962 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie et par secteur (public, privé),

- type de bourses : bourses sur critères sociaux, mérite, aides exceptionnelles individuelles, bourses sur critères universitaires ;
- type d'établissement, année d'étude, et pour les universités par discipline et cycle ;

- profession et catégorie sociale et nationalité. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques (juin 2008).

Calendrier :

Lancement : décembre 2008

Date d'observation : 15 décembre 2008

(enquête rapide) - 15 mars 2009

Limite des retours : 15 avril 2009

Résultats : mai 2009

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

67 - La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : évaluer le développement de la validation des acquis de l'expérience.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR : universités et INP, CNAM et son réseau, EPA autonomes, EPCSCP pratiquant la VAE.

Collecte de l'information : un questionnaire est renseigné par les responsables des services de formation continue des universités.

Historique : enquête effectuée depuis 1999 ; projet d'enquête web en cours ; annuelle.

Résultats et publications :

- description des modes d'organisation de la mise en œuvre de la VAE ;

- estimation du nombre de demandes et de bénéficiaires et évolution pour chacune des entités enquêtées ;

- répartition par type de formation, cycle et statut d'activité : actifs occupés, demandeurs d'emploi, particuliers.

Les résultats sont restitués aux établissements et publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : juin 2008

Thème 6 : Formation continue dans l'enseignement supérieur

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

6 - Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supé- rieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : décrire l'activité de formation continue dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR : universités y compris IUT, écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et autres composantes des universités, éco-

les d'ingénieurs autonomes, Grands établissements (environ 450 unités).

Collecte de l'information : les établissements d'enseignement supérieur saisissent les données à partir d'un questionnaire électronique.

Historique : enquête effectuée depuis 1981, renouvelée en 1997 et sous Internet depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, activités de formation réparties par stagiaires, heures-stagiaires, heures d'enseignement, volumes financiers par source de financement, niveau de formation, spécialité de formation et statut des stagiaires.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : septembre 2008

Résultats : novembre 2008

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

75 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance, soit sept mois après leur sortie ; permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. CFA, y compris CFA agricoles. Interrogation des sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux V bis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les apprentis ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de

l'enquête aux services statistiques académiques (SSA). Ces derniers assurent la saisie des données de cadrage et des questionnaires, le niveau national se chargeant de la pondération et renvoyant les fichiers aux SSA.

Historique : enquête effectuée depuis 1990, mise en cohérence en 1998 avec l'enquête auprès des lycéens (n° 74) ; annuelle.

Résultats et publications : description et analyse de,

- la situation des sortants d'apprentissage : emploi, chômage, etc. ;
- l'insertion selon le diplôme possédé et le sexe ;
- l'insertion des apprentis selon les spécialités de formation ;
- modalités de recherche d'emploi qui ont abouti ;
- l'insertion des apprentis selon le type d'emploi occupé ;
- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats : octobre 2008

B - OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

Thème 1 : Effectifs d'étudiants et d'apprentis

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGES A3/1 - Suivi des écoles doctorales (application SIREDO)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : Évaluation des écoles doctorales. Aide au pilotage des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur co-accrédités dans une (ou plusieurs) école doctorale

Collecte de l'information : Données saisies à partir de l'application SIREDO (système d'information sur la recherche et les études doctorales) par les responsables des écoles doctorales puis validées par le correspondant de l'université.

Historique : Enquête annuelle, créée en 1985, renouvelée en 2000.

Résultats et publications :

- nombre d'inscrits, nouveaux inscrits et diplômés par sexe, école doctorale et unité de recherche ;

- nombre de nouveaux inscrits, dont co-tutelle

internationale, selon le mode de financement de la thèse (dont allocation de recherche) et le diplôme d'origine ;

- nombre de docteurs par sexe, nationalité, durée de thèse et situation professionnelle.

Les résultats sont utilisés dans le cadre de la procédure d'accréditation des écoles doctorales et sont communiqués aux directions concernées.

Calendrier :

Lancement : février 2008

Date d'observation : année universitaire 2006-2007 (diplômés), 2007-2008 (inscrits)

Limite des retours : avril 2008 (inscrits et diplômés)

Résultats : juin 2008

DGES B2-2/1 - Les places vacantes en IUT et STS

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : dresser un bilan des places vacantes en première année d'IUT et de STS pour le pilotage de l'administration centrale.

Champ : France métropolitaine, DOM. Secteur public.

Collecte de l'information : par voie électronique auprès des départements d'IUT et des lycées.

Historique : opération lancée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,

- nombre de places vacantes par spécialité, secteurs de la production et des services ;

- évolution des inscriptions.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Date d'observation : 8 novembre 2007

Limite des retours : 18 janvier 2008

Résultats : mars 2008

DGES B2 - B3/1 - Recrutement dans les écoles et formations d'ingénieurs à la rentrée

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : disposer d'une "photographie" des places offertes et des flux de recrutement en vue de leur régulation et de l'évolution des viviers de recrutement.

Champ : France métropolitaine. Écoles d'ingénieurs publiques et privées (tous ministères).

Collecte de l'information : les écoles d'ingénieurs saisissent un questionnaire électronique.

Historique : opération lancée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre de places offertes à l'année n et n+1.

Les résultats sont publiés sous forme de brochure et dans l'arrêté fixant les places aux concours (mai 2008).

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : année universitaire 2007-2008

Limite des retours : début février 2008

Résultats : mai 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGES B3-3/1 - Respect du numerus clausus dans les études médicales

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : contrôler le respect du nombre de postes attribués à chaque unité de formation et de recherche (UFR) par arrêté interministériel.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Unités de formation et de recherche.

Collecte de l'information : questionnaire adressé aux services de scolarité des UFR de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Historique : opération effectuée depuis 1988 ; annuelle.

Résultats et publications : liste des étudiants admis définitivement en deuxième année de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : juillet 2008

Limite des retours : fin juillet 2008

Résultats : septembre 2008

Thème 2 : Personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS ET ACTIONS SOCIALES

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGRH C1-2/2 - Compte épargne-temps dans les services de l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité :

- suivre l'évolution des comptes épargne-temps (CET) des agents de la fonction publique de l'État ;
- quantifier le nombre de CET et de jours épargnés pour anticiper les volumes de congés CET à venir et les remplacements éventuels à prévoir.

Champ : personnels titulaires et non titulaires qui exercent dans un service ou établissement relevant de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur : services déconcentrés, établissements publics locaux d'enseignement (EPL), établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), et établissements publics administratifs (EPA) non rattachés à une université.

Collecte de l'information : mise à jour de fichiers de données Excel transmis et retournés par la voie télématique. Les rectorats centralisent les données des services académiques et des EPL ; les EPCSCP et les EPA répondent séparément par établissement.

Historique : enquête effectuée depuis mars 2006 ; annuelle.

Résultats et publications : la synthèse nationale est publiée par le ministère de la fonction publique dans son «Rapport annuel sur l'état de la fonction publique» dont le MEN est destinataire.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : fin de l'année 2007

Limite des retours : juillet 2008

Résultats : septembre 2008

DGRH A1-1/1 - Situation des assistants titulaires affectés dans l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité :

- connaissance de la population des assistants à gestion déconcentrée ;
- aide au pilotage national.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements d'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : une mise à jour du fichier existant est demandée par voie électronique à l'établissement pour la population le concernant.

Historique : données manquantes entre 1993 et 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

Recensement des assistants avec mention du diplôme, de la position administrative, de l'échelon et de la qualification éventuelle.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication mais viennent alimenter le fichier général des enseignants chercheurs (données mises à disposition sur demande).

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : 1er février 2008

Résultats : octobre 2008

DGRH A1-1/2 - Situation des personnels enseignants non permanents affectés dans l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : connaissance exhaustive de l'ensemble des personnels relevant du supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM.

Établissements d'enseignement supérieur hors disciplines médicales et d'odontologie.

Collecte de l'information : par voie électronique auprès des établissements concernés.

Historique : opération lancée en 1997 sur les ATER ; annuelle.

Résultats et publications :

- les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) : titre et diplôme, support budgétaire, nature du recrutement, discipline, durée des fonctions et versement éventuel d'allocations pour perte d'emploi, quotité ;

- les professeurs invités : durée du recrutement, discipline et pays d'origine, section du CNU ;

- les contractuels sur emplois vacants du second degré : discipline, année de recrutement ;

- les autres contractuels sur budget propre de l'établissement : corps d'assimilation (PR ou MCF), durée et date du recrutement, discipline, section du CNU, nature de l'activité professionnelle précédant le recrutement, lieu d'exercice de cette activité.

Un bilan statistique est communiqué en interne à l'administration centrale, aux établissements et aux rectorats. Les résultats sont consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/>

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 30 mai 2008 (professeurs invités) - 28 février 2008 (autres populations)

Limite des retours : 2 juin 2008 (professeurs invités) - 28 février 2008 (autres populations)

Résultats : octobre 2008

DGRH C1-3/1 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles (deux enquêtes)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : mieux cibler la politique de prévention des accidents du travail des agents de l'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. Toutes académies.

Collecte de l'information : les données recueillies à partir des déclarations d'accident du travail sont saisies au niveau du rectorat, des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de l'administration centrale puis retournées par voie électronique au bureau DGRH C1-3 chargé de la synthèse des résultats.

Historique : enquête lancée en 1995 par le ministère de la Fonction publique ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont communiqués au ministère de la Fonction publique, au comité central d'hygiène et de sécurité et aux partenaires sociaux.

Calendrier :

Lancement : 1er mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : fin mai 2008

Résultats : juin 2008

DGRH C1-3/2 - Bilan de la prévention des risques professionnels (trois enquêtes)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi des actions menées dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la médecine de prévention.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels relevant de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : questionnaire électronique "Interview" destiné aux recteurs et aux inspecteurs d'académie pour le volet enseignement scolaire, aux directeurs et présidents responsables des établissements pour le volet enseignement supérieur.

Historique : enquête effectuée depuis 2000 (partie enseignement supérieur) et 2001 (partie enseignement scolaire) en application du décret n° 82-453 du 28 mars 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité du travail et la médecine de prévention des risques dans la Fonction publique ; annuelle.

Résultats et publications :

- analyse du fonctionnement des organismes chargés du suivi de la prévention (utilisation du logiciel EUREKA) ;

- nombre d'agents (ACMO), d'ingénieurs de sécurité et évolution des risques selon la nature :

amiante, routiers, accidents du travail.

Les résultats sont communiqués à la Fonction publique, au comité d'hygiène et de sécurité, aux recteurs et aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur et sont consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/>

Calendrier :

Lancement : février (scolaire) - juillet (supérieur) 2008

Date d'observation : année scolaire et universitaire 2007-2008

Limite des retours : 30 mars 2008 (scolaire) - 30 septembre 2008 (supérieur)

Résultats : avril (scolaire) - novembre (supérieur) 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGRH/1 - Rapport d'activité relatif à la médecine de prévention

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : suivi de l'activité des services de médecine de prévention pour les personnels.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels relevant de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur et recherche.

Collecte de l'information : un rapport annuel d'activité est rédigé par le médecin conseiller technique du recteur pour le volet enseignement scolaire, par le médecin de prévention de l'établissement pour le volet enseignement supérieur, puis transmis au médecin conseiller des services centraux.

Historique : enquête effectuée depuis 2001 ; annuelle.

Résultats et publications : la synthèse nationale des rapports transmis au médecin conseiller technique des services centraux fait l'objet d'un compte rendu au comité central d'hygiène et de sécurité. Les synthèses relatives à l'enseignement scolaire et à l'enseignement supérieur sont communiquées respectivement aux recteurs, aux présidents d'université et directeurs d'établissement.

Les résultats sont consultables sur le site

<http://www.education.gouv.fr/>

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation :

- pour l'enseignement scolaire : année scolaire 2006-2007

- pour l'enseignement universitaire : année civile 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : octobre 2008

EMPLOIS ET POSTES

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DAF B1/1 - Contrôle des emplois de l'enseignement supérieur (application COSMOS)

Réf. LOLF : programmes 150, formations supérieures et recherche universitaire, 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité :

- contrôle de l'occupation des emplois ouverts en loi de finances, délégués aux établissements d'enseignement supérieur, par des personnels titulaires et contractuels rémunérés sur le budget de l'État ;

- contribue au dialogue entre la direction responsable des programmes "formations supérieures et recherche universitaire" et "vie étudiante" et les établissements ainsi qu'à informer le contrôle financier et les recteurs.

Champ : établissements relevant du budget de l'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : les établissements saisissent leurs données sur l'application COSMOS, une prise d'informations est demandée en 2008.

Historique : opération effectuée depuis 1997 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, - état de la consommation (en équivalent temps plein travaillé) des emplois enseignants et non enseignants délégués sur le titre 2, par programme, action, nature et grade ;
- analyse de l'ensemble des données agrégées

au niveau académique et national.
Les résultats sont communiqués aux acteurs de cette procédure : administration centrale, rectorats, établissements. Un accès en consultation à l'application peut être autorisé aux services d'administration centrale qui en font la demande.

Calendrier :

Lancement : février 2008
Date d'observation : 1er mars 2008
Limite des retours : juin 2008
Résultats : juillet 2008

DGRH C1-1/1 - Gestion prévisionnelle des effectifs ATOSS

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : pilotage interacadémique des postes offerts au recrutement et au mouvement des personnels ATOSS à gestion déconcentrée.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Services centraux des Grands établissements.

Collecte de l'information : questionnaire électronique auprès des divisions des personnels administratifs et ouvriers des rectorats et des Grands établissements.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications :

- publication des postes offerts aux recrutements au JO et au B.O. entre décembre et janvier de chaque année ;
- bilan du recrutement de l'année en cours : élément du tableau de bord de gestion prévisionnelle académique qui accompagne la prochaine campagne de recrutement ;
- publication au B.O. (pour les postes à technicité spécifique) et sur Internet des postes offerts au mouvement interacadémique.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 1er octobre 2008 (constat)
- année scolaire 2008-2009 (prévisionnel)

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : janvier 2009

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGRH C2-1/1 - Bilan de la mobilité interacadémique des personnels ATOSS

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : pilotage de la gestion des personnels ATOSS à gestion déconcentrée.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels AASU, SASU et de catégorie C (agents administratifs, adjoints administratifs, maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil, agents techniques de laboratoire, aides de laboratoires, aides principaux de laboratoire).

Collecte de l'information : elle s'effectue en deux vagues sur la base d'un questionnaire auprès des divisions des personnels administratifs des rectorats.

Historique : enquête depuis 2006 pour les AASU, faite depuis 1990 pour les SASU et 1997 pour les personnels de catégorie C ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats des mouvements interacadémiques par corps sont communiqués lors des réunions annuelles de bilan des commissions administratives paritaires nationales des AASU, SASU et des corps de personnels de catégorie C.

Calendrier :

Date d'observation : rentrée 2008
Limite des retours : septembre 2008 (AASU & SASU) - janvier 2009 (catégorie C)
Résultats : octobre, novembre 2008 (AASU & SASU) - février, mars 2009 (catégorie C)

Thème 3 : Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGES C3-1/1 - Les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : suivre l'évolution des moyens dont disposent les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et des services qu'elles rendent à leurs usagers.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Bibliothèques des universités, des INSA, des IUFM et des Grands établissements.

Collecte de l'information : données saisies par les établissements.

Historique : opération effectuée depuis 1976 (pour l'année 1974) ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de lecteurs inscrits, taux de fréquentation et nombre de documents prêtés et communiqués ;
- effectif en personnel, structure du budget, collections, locaux, équipements informatiques ;
- acquisitions et dépenses de livres, périodiques français et étrangers et ressources électroniques.

Les résultats sont publiés dans l'Annuaire des bibliothèques universitaires à la Documentation française et sont accessibles sur le site <http://www.education.gouv.fr/>

Calendrier :

Lancement : février 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : mai 2008

Résultats : septembre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGES C2-3/1 - Parc immobilier des établissements d'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : l'inventaire des surfaces des locaux et espaces non bâtis contribue à alimenter le système d'information sur les établissements d'enseignement supérieur qui sert de référence à la distribution des moyens.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et écoles françaises à l'étranger. Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR, CIU de Paris, MNHN (environ 200 établissements).

Collecte de l'information : un questionnaire de mise à jour du fichier des surfaces est envoyé aux ingénieurs régionaux de l'équipement des rectorats qui le transmettent aux établissements d'enseignement supérieur de leur académie (y compris par voie électronique). Ces données font ensuite l'objet d'une première analyse par les rectorats avant d'être communiquées à la DGES.

Historique : l'enquête dans sa forme générale existe depuis 1968 ; annuelle.

Résultats et publications :

- surfaces de chaque bâtiment en m2 SHON (surface hors œuvre nette) et ventilation de ces surfaces pour chaque fonction d'usage (enseignement, recherche, administration/logistique/locaux techniques, documentation, vie sociale et culturelle, restauration, installations sportives couvertes, etc.) ;
- surface des espaces non bâtis pour chaque parcelle cadastrale en hectares.

Les résultats sont communiqués en interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : 31 décembre 2008

Limite des retours : 15 juillet 2008

Résultats : novembre 2008

Thème 4 : Aspects financiers consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGES C2-2/1 - Effectifs et dépenses de rémunération sur budget établissement

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : connaître l'évolution des dépenses de rémunération et les effectifs pris en charge directement sur le budget des établissements. Apporter les éléments d'information nécessaires à l'initialisation des projets et rapports annuels de performance et notamment la ventilation par action des effectifs des établissements.

Champ : ensemble des établissements publics de l'enseignement supérieur de France métropolitaine, DOM et COM, soit environ 280 structures.

Collecte de l'information : recueil des données via l'intranet du ministère par saisie dans une application constituée à cet effet.

Historique : fait suite à une enquête ponctuelle initiée en 2005 à la faveur de la réalisation du PAP pour 2006 et à l'occasion de l'expérimentation de la LOLF dans l'enseignement supérieur.

Résultats et publications : les résultats figurent dans le PAP et le RAP de chaque année.

Calendrier :

Deux remontées :

Prévisions 2008 : début 2008
Exécution 2007 : fin du premier trimestre 2008.

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DAJ A1 - B2/1 - Bilan de l'activité contentieuse

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : évaluer les résultats de l'activité contentieuse des rectorats et des établissements publics d'enseignement supérieur ainsi que les domaines dans lesquels interviennent les litiges afin d'en tirer toutes les conséquences pour l'action administrative.

Champ : France métropolitaine, DOM. Enseignement scolaire, enseignement supérieur et recherche.

Collecte de l'information : n questionnaire est adressé aux services juridiques et contentieux des rectorats et aux établissements publics d'enseignement supérieur.

Historique : enquête effectuée dans le cadre des mesures de déconcentration du contentieux : depuis 1988 sur l'enseignement scolaire, 1998 sur l'enseignement supérieur ; annuelle.

Résultats et publications : répartition des affaires contentieuses traitées au cours de l'année précédente par nature et catégorie de requérant selon la juridiction concernée et la solution donnée par celle-ci.

Les résultats sont publiés dans la Lettre d'information juridique.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : mai 2008

Résultats : novembre et décembre 2008

Thème 5 : Vie universitaire, examens, diplômes et bourses

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGES A3/2 - Les soutenances des allocataires de recherche

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : évaluer la réussite des allocataires, la durée de leur thèse.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur co-accrédités au sein d'une ou plusieurs écoles doctorales.

Collecte de l'information : fichier Excel à remplir, initialisé avec les données des dossiers d'inscription des allocataires de recherche, envoyé par mail aux établissements d'inscription. Retour de l'information par mail.

Historique : opération effectuée en 2005 sur les allocataires inscrits entre 1997 et 2000, puis en 2006 sur les allocataires inscrits entre 1997 et 2002.

Résultats et publications : taux de soutenance des allocataires, durée de la thèse par établissement et école doctorale.

Les résultats sont utilisés :

- pour renseigner l'indicateur 2.6 (pourcentage des doctorants allocataires soutenant leur thèse en trois ans au plus) du programme 150 de la MIREs ;
- dans le cadre de la procédure d'attribution des allocations de recherche.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : années universitaires 2001-2002 à 2004-2005

Limite des retours : février 2008

Résultats : mars-avril 2008

ONSES/2- Base d'Observation des Accidents scolaires (application BAOBAC)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la

politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général ; programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité :

- déterminer les caractéristiques des accidents scolaires et universitaires entraînant une hospitalisation ou un soin médical (consultation, soin, radio, etc.) ;

- alerter sur certaines circonstances à risques.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat, établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère, établissements d'enseignement scolaire et supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Collecte de l'information : pour le premier degré les dossiers d'accidents sont saisis par les IA, pour le second degré y compris agricole et l'enseignement supérieur par les établissements eux-mêmes (application BAOBAC).

Historique : première enquête en 1996, informatisée en 1998 ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats nationaux (gravité et lieu des accidents, situation scolaire, âge et sexe des élèves, localisation et type de dommages corporels et circonstances matérielles et humaines de l'accident) sont publiés dans le rapport de l'Observatoire (décembre 2007) et sont accessibles sur le site <http://ons.education.gouv.fr>

Calendrier :

Lancement : septembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : août 2008

Résultats : décembre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

DGES B1-1/1 - Les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité : connaître la progression de cette population étudiante et prévoir la politique nécessaire à son accueil.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM.

Universités (instituts inclus), IUFM, sections de techniciens supérieurs, classes préparatoires aux grandes écoles et écoles d'ingénieurs publiques et privées sous tutelle du ministère.

Collecte de l'information : pour les universités et les écoles d'ingénieurs, les questionnaires sont renseignés par les établissements, pour les STS et CPGE par le médecin conseiller du recteur.

Historique : enquête effectuée depuis 1990 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, nombre d'étudiants par grand handicap et par cycle d'étude.

Les résultats sont publiés dans La Lettre de la DGES et mis en ligne sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/>

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : février 2008

Limite des retours : mars 2008

Résultats : mai 2008

DGES B1-1/2 - Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Réf. LOLF : programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité : dresser le bilan de l'utilisation des crédits inscrits au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur.

Collecte de l'information : questionnaire adressé aux services des universités.

Historique : enquête effectuée en application de la circulaire n° 2001-159 du 29 août 2001 portant création du FSDIE ; annuelle.

Résultats et publications : un bilan est diffusé aux universités et aux Grands établissements concernés. Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année universitaire 2007-2008

Limite des retours : 1er décembre 2008

Résultats : 15 février 2009

DGES B1-1/3 - Les prêts d'honneur, les bourses de voyage, les bourses de mobilité et allocations d'études

Réf. LOLF : programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

Finalité : dresser le bilan de l'utilisation des crédits et connaître le nombre de bénéficiaires.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements publics et privés d'enseignement supérieur, sections de techniciens supérieurs et classes préparatoires aux grandes écoles.

Collecte de l'information : elle s'effectue sur la base d'imprimés spécifiques renseignés par la division des bourses d'enseignement supérieur du rectorat ou par le CROUS.

Historique : opération effectuée depuis 1982 ; annuelle.

Résultats et publications :

- répartition des bénéficiaires par cycle d'étude et montant ;

- répartition des bénéficiaires d'une bourse de voyage par destination, par type de formation ou d'établissement et par montant ;

- répartition des bénéficiaires de bourses de mobilité par établissement, durée des études à l'étranger et par pays.

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

- Prêts d'honneur-Bourses de voyage

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année universitaire 2007-2008

Limite des retours : avril 2008

Résultats : mai 2008

- Bourses de mobilité

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : année universitaire 2006-2007

Limite des retours : fin septembre 2008

Résultats : octobre 2008

- Allocations d'études

Lancement : juin 2008

Date d'observation : année universitaire 2007-2008

Limite des retours : fin juin 2008

Résultats : juillet 2008

Thème 6 : Formation continue dans l'enseignement supérieur

Néant

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

DGES B1-3/1 - Le devenir des titulaires du diplôme de licence professionnelle

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité :

- doter le système licence professionnelle d'indicateurs facilitant son pilotage ;
- développer les pratiques de suivi des diplômés ;
- disposer d'éléments de communication adaptés aux différents publics concernés et favoriser la communication des résultats.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Universités et établissements d'enseignement supérieur délivrant un titre de licence professionnelle.

Collecte de l'information : questionnaire adressé par l'université aux étudiants diplômés, les données sont saisies puis transmises par voie électronique à la DGES.

Historique : 1ère enquête en 2005 (diplômés 2003)

Résultats et publications :

- analyse du cursus des diplômés selon CSP des parents, commune de résidence, série de baccalauréat, nature de la licence professionnelle ;

- analyse de l'insertion professionnelle selon activité économique de l'entreprise, type d'emploi, CSP, fonction principale de l'emploi ;
- analyse des reprises ou poursuites d'études selon la formation suivie.

Les résultats sont restitués aux universités et aux établissements mais ne donnent pas lieu à publication

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : année universitaire 2004-2005

Limite des retours : février 2008

Résultats : mai 2008

DGES B1-3/2 - Le devenir des titulaires du diplôme universitaire de technologie

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Finalité : connaître le devenir des titulaires d'un DUT à travers les poursuites ou les reprises d'études ainsi que leur insertion professionnelle.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. IUT publics (115).

Collecte de l'information : questionnaire adressé par le département d'IUT à ses étudiants diplômés ; les informations sont saisies par l'IUT puis transmises à la DGES.

Historique : première enquête en 2003 (diplômés 2001) ; annuelle.

Résultats et publications :

- analyse des poursuites et reprises d'études depuis l'obtention du DUT par spécialité

d'IUT, région, type de baccalauréat, sexe, CSP des parents ;

- analyse de l'insertion professionnelle selon la CSP de l'emploi exercé, taille de l'entreprise, nature et lieu de l'emploi, durée de recherche du premier emploi, salaire, par spécialité d'IUT, région, type de baccalauréat, sexe, CSP des parents ;

- nombre de diplômés poursuivant des études après l'obtention d'un DUT, en activité ou non

et étude de la valeur ajoutée possible des poursuites d'études sur la nature de l'emploi.

Les résultats sont accessibles sur le site de la DGES et restitués aux IUT.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : année universitaire 2004-2005

Limite des retours : fin mars 2008

Résultats : juin 2008

Thème 8 : Observatoire des acquis des élèves

Néant

Thème 9 : Évaluation des pratiques et des actions de la politique éducative

Néant

A

nnexe 1

OPÉRATIONS STATISTIQUES DEPP, NOUVELLES ET NON RENOUVÉLÉES EN 2008

Entre parenthèses, le premier nombre est le numéro du thème, le second le numéro de l'opération.

I - Opérations nouvelles en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (1,7) Base nationale des identifiants élèves (application BNIE)
- (2, 28) Les personnels de direction en activité
- (8,91A) Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences des élèves en maîtrise de la langue et des langages en fin d'école primaire
- (8,92A) Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences générales des élèves en fin de collège
- (8, 93A) Expérimentation 2008 de l'évaluation PISA 2009 (programme pour le suivi des acquis des élèves)
- (8, 108A) Expérimentation des outils d'évaluation de la compétence « Apprendre à apprendre » en classe de quatrième
- (9, 127) Les modalités d'intégration de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques de classe dans le second degré
- (9, 128) Les modalités d'enseignement-apprentissage du français au collège et au lycée
- (9, 129) Le travail salarié des lycéens, importance, nature et impact sur la scolarité

II - Opérations non renouvelées* en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (1, 47) Suivi de la scolarité des élèves entrés en sixième en 1995
- (8) Évaluation diagnostique à l'entrée en sixième
- (8, 105) Évaluation-bilan des compétences des élèves en sciences expérimentales en fin d'école primaire et en fin de collège
- (8, 106) Évaluation en maîtrise de la langue et mathématiques des élèves en fin de CM2
- (8, 107) Évaluation spécifique des difficultés en lecture des élèves à l'entrée en sixième
- (8, 118) Élaboration d'une banque européenne d'items de référence pour l'évaluation des langues étrangères (Programme SOCRATES-Lingua 2)

Pour mémoire :

- (1, 45-54) Les enquêtes n° 45 et 54 respectivement sur les effectifs d'étudiants et de diplômés et sur les effectifs des IUFM regroupées (enquête 45), les IUFM ayant été intégrés dans le champ SISE.

III Opération non réalisée en 2007, reportée à une année ultérieure

- (2,30) Les personnels de direction en activité (champ différent de l'enquête 28 prévue en 2008)

* Les opérations non reconduites en raison de leur caractère ponctuel ne sont pas mentionnées.

Annexe 2

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION DES AUTRES DIRECTIONS, NOUVELLES ET NON RENOUVELÉES EN 2008

Entre parenthèses, numéro du thème et sigle du bureau responsable de l'opération.

I - Opérations nouvelles en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (1, DGESCO A1-1) Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) à l'école et au collège
- (2, DGRH C1-2) Compte épargne-temps dans les services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- (2, DGRH C1-2) Personnels ATOSS exerçant en EPLE et bénéficiant d'un logement de fonction
- (3, DGESCO B3-3) L'assouplissement de la carte scolaire
- (4, DGESCO B1-4) Consommation des crédits de l'état dans les EPLE
- (5, DGESCO B3-2) Les personnels exerçant en dispositif relais, les actions de formation, l'utilisation du FSE
- (5, DGESCO B3-2) L'accompagnement éducatif
- (5, DGESCO B3-3) Résultats des élections aux Conseils des délégués pour la vie lycéenne (biennale)
- (5, DGES A3) Les soutenances des allocataires de recherche
- (9, DGESCO A1-3/A1-4) Suivi du plan de rénovation des langues : groupes de compétences en langues
- (9, DGESCO A1-3/A1-4/A2-3) Suivi du plan de rénovation des langues : disciplines non linguistiques dans les sections européennes et de langues orientales

II - Opérations non renouvelées* en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (2, DGRH C1-3) Rapport d'activité des inspecteurs hygiène et sécurité (abandonnée)
- (2, DGRH B- Mission à l'intégration des personnels handicapés) Bilan de la gestion déconcentrée des emplois de réadaptation (abandonnée, remplacée par requêtes sur Agape et EPP et questionnement des rectorats et du CNED)
- (4, DAJ A1) La responsabilité pénale des agents de l'État (abandonnée)
- (5, DGESCO B3-3) Les dates de rentrée et de sortie des écoles publiques ayant adopté la semaine de quatre jours

* Les opérations non reconduites en raison de leur caractère ponctuel ne sont pas mentionnées.

Applications de gestion utilisées pour la collecte d'informations statistiques

AGAPE (Aide à la Gestion Automatisée des Professeurs des Écoles) assure la gestion des personnels enseignants du premier degré du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

AGLAE (Application de Gestion du Logement et de l'Aide à l'Étudiant) gère le dossier social de l'étudiant depuis le dépôt de la demande de bourse et aides diverses jusqu'à la mise en paiement, et de la demande de logement jusqu'à l'affectation en résidence universitaire. Les utilisateurs sont les services gestionnaires des CROUS et le CNOUS.

AGORA (Aide à la Gestion Optimisée des Ressources ATOSS) assure la gestion des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, médico-sociaux du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

BALI assure la gestion des bourses nationales d'études du second degré (gestion de la demande de bourses, calcul du droit, du montant, notification, etc.) y compris bourses au mérite.

La **Base relais** est une base académique intermédiaire entre EPP et SCOLARITE. Elle réunit l'ensemble des informations relatives aux services des enseignants du second degré, informations qui proviennent à la fois d'EPP et de SCOLARITE.

BAOBAC (BAse d'OBServation des ACCidents scolaires et universitaires) est un système d'information statistique sur les accidents scolaires et universitaires de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

La base nationale **COFI - Pilotages** réunit les comptes financiers des établissements du second degré public et services de comptabilité distincte rattachés. Elle est alimentée par l'extraction annuelle des budgets des établissements constituant les bases académiques (France métropolitaine et DOM).

COSMOS permet de rassembler pour chaque établissement (toutes composantes et services communs confondus) les données relatives à

l'utilisation des moyens en personnels rémunérés sur le budget de l'État au 1er janvier de chaque année.

EPI (Enquête Parc Immobilier et capacités d'accueil) permet de recenser les données relatives au parc immobilier et aux capacités d'accueil des établissements du 2nd degré public et privé.

EPP (Emplois Postes Personnels) assure la gestion des personnels enseignants du second, des personnels d'inspection, de direction, d'éducation, d'information, d'orientation et de surveillance du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

ESOPE (Enquête Sécurité de l'Observatoire Pour les Établissements) est un système d'information statistique sur la sécurité dans les établissements scolaires et universitaires.

ETIC (Enquête sur l'Équipement des établissements en Technologie de l'Information et de la Communication) est une application qui permet de disposer d'un inventaire des équipements qui peut être mis en relation avec les moyens nécessaires au fonctionnement, notamment à la maintenance des matériels, et de constituer des indicateurs comparatifs par établissement, département et académie.

Fichiers de paye : données résultant de l'exploitation, au 31 janvier, d'une extraction de l'enquête académique masse indiciaire (EMI) basée sur l'exploitation des fichiers de paye des Trésoreries Générales (TG). Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré au titre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

GAIA est une application assurant la gestion de la formation continue des personnels enseignants dans les 1er et 2nd degrés, des ATOS et des personnels d'encadrement du ministère. Elle permet d'effectuer la gestion et la publication des plans de formation, l'inscription de nouveaux dispositifs de formation, la gestion administrative et financière de la formation continue ainsi que le pilotage et le suivi de la formation continue au plan national et académique.

KHEOPS assure la gestion financière de

l'ordonnateur secondaire : suivi budgétaire et financier pour le contrôle de gestion, liquidation des dépenses et autres frais, autres rémunérations, etc.

OCEAN (Organisation des Concours et Examens Académiques et Nationaux) est une application de gestion de l'ensemble des examens (bac, brevet, etc..) et concours organisé par le ministère ; elle permet de gérer l'intégralité des épreuves depuis la saisie de la réglementation et l'inscription des candidats jusqu'à l'édition des diplômes en passant par les différentes étapes d'organisation : corrections, délibérations et publication des résultats.

PROGRÈ qui va remplacer l'application **STAGE** (Système de Traitement Automatisé des Groupements d'Établissement) est un logiciel de gestion couvrant l'ensemble des besoins des GRETA dans les domaines administratifs et financiers. Il est également utilisé par d'autres établissements : IUFM, CROUS, collèges et lycées ayant des payes spécifiques).

RAMSESE (Répertoire Académique et Ministériel sur les Établissements du Système Éducatif) regroupe tous les établissements assurant une activité de formation initiale, générale, technique ou professionnelle, publics et privés, sous tutelle ou non du ministère de l'éducation nationale, ainsi que les structures d'administration du système éducatif public (rectorats, IA, CNDP et CRDP, CIO,

CROUS, ...). Il sert à la gestion des établissements (création, immatriculation, ...), des rattachements, des zones (ex : GRETA, ZEP). Outil de référence pour les opérations statistiques, il est utilisé tant par les services déconcentrés (rectorats et IA) que par les directions d'administration centrale.

SCOLARITE est le système d'information relatif au suivi de la scolarité des élèves dans les établissements du second degré (y compris les classes de STS ou de CPGA implantées dans les lycées). Les données sont structurées par niveau : établissement, académie et administration centrale.

SIGNA (Signalement des faits de violence) permet le recueil des faits de violence par les chefs d'établissements du second degré public et les IEN de circonscription, par période de 2 mois. Les utilisateurs du logiciel sont, en plus des chefs d'établissements et des IEN, les responsables académiques et départementaux du dossier "violence" et le Comité national de lutte contre la violence à l'école.

SIREDO (Système d'Information sur la Recherche et les Études Doctorales) est une application qui collecte les informations en provenance des différents établissements et écoles doctorales. Elle permet le suivi des effectifs et des trajectoires professionnelles des étudiants et est utilisée dans le cadre de la procédure de demande d'allocations de recherche.